

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/>            | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:    Pagination multiple.  |                                     |   |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS :

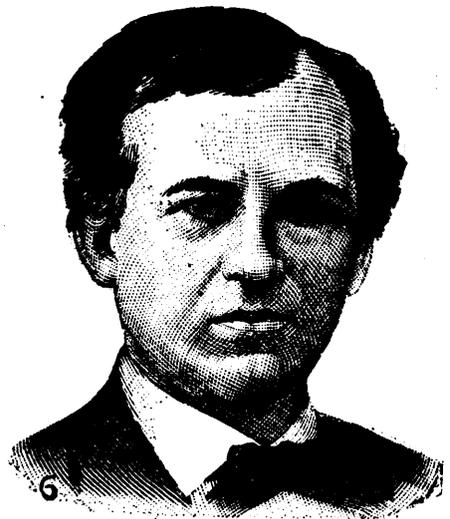
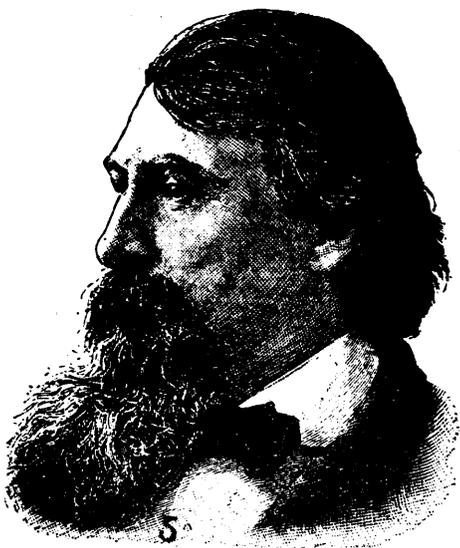
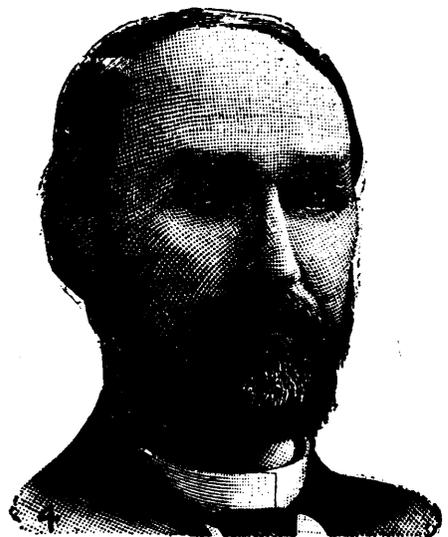
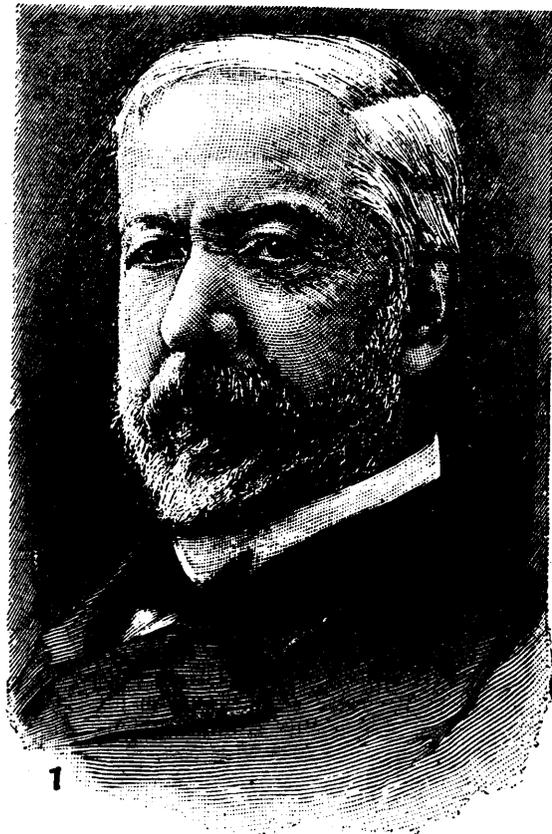
Un An, \$3.00 - - - - - Six Mois, \$1.50  
Quatre Mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

5<sup>ÈME</sup> ANNEE, No 255. — SAMEDI, 23 MARS 1889

**BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.**  
BUREAUX, 40 PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



LES MEMBRES DU CABINET DU NOUVEAU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

1. J. G. Blaine, Sec. d'État.—2. W. Winthrop, Sec. du Trésor.—3. J. W. Noble, Sec. de l'Intérieur.—4. W. H. H. Miller, Procureur-Général.—5. J. M. Rusk, Sec. de l'Agriculture.—6. J. Wanamaker, Maître général des Postes.—7. B. F. Tracy, Sec. de la Marine.—8. R. Proctor, Sec. de la Guerre.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 23 MARS 1889

## SOMMAIRE

**TEXTE :** Entre-Nous, par Léon Ledieu.—La Religion et l'Etat, par Paul Durand.—L'Exposition universelle.—Louise Michel.—Une journée d'aventure, par Mathias Filion.—Géographie de M. l'abbé Désilets (suite et fin), par le Rev. M. J. E. Panneton.—Chanson d'amour, par Chs Ameau.—Nos gravures : Le ministre Tirard ; L'installation du président Harrison.—Nos primes : Liste des réclamants.—Carnet de la cuisinière.—Choses et autres.—Variétés.—Récréations de la famille.—Feuilletons : Sans Mère (suite).—Guet-Apens (suite et fin).—Venus pour s'amuser, par E. Chavette.—L'hygiène pour tous : L'habitation.

**GRAVURES :** Portraits des membres du cabinet du nouveau président des Etats-Unis.—Inauguration de M. le général Harrison comme président des Etats-Unis : Le président prêtant le serment d'office ; Le président regardant le drapeau de la procession ; Vue de la partie Est du Capitole pendant les cérémonies.—Portrait de M. Tirard, président du cabinet français.—Portrait de Louise Michel.—Gravure du feuilleton.

## Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 <sup>re</sup> Prime	50
2 <sup>me</sup> "	25
3 <sup>me</sup> "	15
4 <sup>me</sup> "	10
5 <sup>me</sup> "	5
6 <sup>me</sup> "	4
7 <sup>me</sup> "	3
8 <sup>me</sup> "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



\* \* John Zéphyre Martin a été sommé de comparaître devant la Cour Supérieure, afin de rendre témoignage dans la cause de X... vs. Z..., et c'est demain qu'il doit aller au Palais de Justice.

Il sait que son ami Jacques Z... est le défendeur et, comme Jacques est un bon garçon, qu'il connaît depuis plus de vingt ans, puisqu'ils sont nés porte à porte, qu'ils ont été élevés ensemble et qu'ils ont tiré les sonnettes des voisins pendant longtemps, il en est résulté une de ces amitiés solides qui résistent à tout.

Il connaît parfaitement l'affaire que le tribunal doit juger, il est convaincu que Jacques a tort, et il n'ignore pas que le demandeur ne l'a fait assigner que parce que son témoignage doit décider du sort de la cause.

Comment va-t-il s'arranger de manière à ne pas faire tort à son ami Jacques ?

Demain, quand il s'avancera devant le tribunal, après avoir répondu à l'appel de son nom, le greffier de la cour lui dira :

"Vous jurez sur les Saints-Evangiles de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dans une cause où X... est demandeur et Z... défendeur. Ainsi, que Dieu vous soit en aide."

Il faudra jurer, embrasser la Bible et ensuite... dame ! ensuite, il faudra bien dire la vérité.

Oui, il faudra parler ; mais, alors, Jacques sera condamné.

\* \* Ce bon ami Jacques ! quel brave cœur et comme je me souviens du service... que dis-je ? des services qu'il m'a rendus !

Un soir, surtout, on avait fait les diables dans le quartier, joué tous les tours pendables que nous avions pu imaginer, nous avions fait tomber des passants en tendant une corde à dix pouces au dessus du trottoir, nous avions cassé dix cordons de sonnettes, brisé des vitres, etc., etc., et après avoir enfin réussi à nous faire arrêter, c'est cet ex-

cellent Jacques qui m'a tiré d'affaire, en faisant, je ne sais trop quel conte, au sergent de garde au poste de police.

Quand j'y pense, les larmes me viennent aux yeux.

Et c'est ce brave Jacques que je vais faire condamner !

Je n'ignore pas à quoi je m'expose si je rends un faux témoignage, après avoir juré sur les Saints-Evangiles ; c'est mon salut qui est en jeu, mais voyons si, tout en ne compromettant pas ma conscience, je ne pourrais pas sauver Jacques de cette malheureuse affaire.

Le greffier va me dire : vous jurez etc., etc., et terminera par ces mots : "embrassez la Bible" Je l'embrasserai avec respect, avec le plus grand respect, car je crois aux vérités contenues dans les Saints-Evangiles, mais je ne ferai rien de plus, je ne jurerai pas, puisque je ne dirai pas : "je le jure," car on exige très rarement cette déclaration. Donc, je serai à mon aise pour répondre ce que je voudrai, le demandeur sera débouté de son action et Jacques sera sauvé.

\* \* Croyez-vous que j'admets cette élasticité de conscience ? pas le moins du monde, mais je ne discute pas, j'observe, j'étudie, je raconte, je photographie.

O vous, qui avez un peu l'expérience de la vie, dites-moi franchement ce que vous pensez du peu de cas que l'on fait du serment.

John Zéphyre a cependant des doutes sur la valeur de l'évolution qu'il a faite autour de sa conscience, et voici qu'il trouve autre chose :

—Je n'embrasserai pas la Bible, j'appliquerai mes lèvres sur mon pouce, le greffier n'y verra rien. Et Dieu ?...

C'est encore sa conscience qui vient de crier, mais il faut sauver Jacques et... mon âme.

Ton âme, Zéphyre, ton âme est en grand péril ; tu ne veux pas te parjurer, c'est vrai, mais, à coup sûr, tu veux mentir.

De menteur à parjurer, il n'y a pas loin, et je suis bien de l'avis de d'Houdetot qui disait : "Je demande qu'on interdise au menteur de dire la vérité," tant on a droit de craindre la parole d'un homme habitué à déguiser sa pensée.

Zéphyre se décide cependant à embrasser la Bible ; il l'embrasse carrément, rondement, (c'est le seul cas où ces deux mots contradictoires sont d'accord, par une bizarrerie de la langue française) et le voilà aux prises de l'avocat du demandeur.

Dira-t-il la vérité, enfin ?

Non, il ne se souvient plus, il n'est pas sûr, il croit, il hésite, il se peut que... la mémoire lui fait défaut, il y a si longtemps, il n'était pas tout à fait sobre et, vous savez... monsieur le juge, vous connaissez ça... quand on a bu... ; bref, il fait la bête, l'idiôt, il ne comprend pas bien la question, il la tourne, l'esquive, se retranche, prend la tangente....

Ah ! Zéphyre, mon ami, tu joues un singulier rôle !

\* \* Le rôle que tu joues, Zéphyre, d'autres viennent de le jouer avant toi, et beaucoup de ceux qui vont te remplacer au banc des témoins, vont faire la même chose à leur tour.

Tous les raisonnements que Zéphyre se fait avant d'aller rendre témoignage, tous ces subterfuges qu'il essaie pour éluder la loi, toutes les réticences qu'il fait en répondant, tout cela est de l'histoire vraie, de tous les jours, et sur dix témoins il y en a... autant que vous voudrez, qui penseront, agiront et répondront comme lui.

Zéphyre s'est parjuré tout en ne disant pas exactement le contraire de la vérité, et c'est grand dommage car Zéphyre a toujours été un parfait honnête homme, mais il l'a fait par suite d'une singulière aberration de sens moral.

A défaut de sens moral, si Zéphyre avait lu les Pères de l'Eglise, il raisonnerait autrement et, s'il s'était même contenté de lire Cicéron, il aurait vu que ce grand orateur s'exprimait ainsi : dans le *Traité des Devoirs* :

"Les dieux, y est-il dit, infligent au mensonge les mêmes peines qu'au parjure. Car ils s'irritent non pas à cause de la formule même du serment, mais à cause de la perfidie et de la malignité avec

laquelle des embûches sont dressées contre la bonne foi d'autrui !"

Mais Zéphyre, Jean-Baptiste, Jacques Bonhomme, John Bull, l'oncle Sam et tous leurs amis ont de singulières idées sur la valeur du serment, ils font des compromis avec leur conscience de la manière la plus simple du monde et avec une désinvolture incroyable.

Après avoir embrassé leur pouce au lieu de l'Evangile ils se figurent qu'il ne s'agit plus que d'une farce et qu'ils peuvent tout dire, sauf la vérité.

Est-ce un défaut d'éducation, d'instruction ? Je ne me prononcerai pas, puisque je me contente de signaler le fait, mais le serment judiciaire est tellement peu pris au sérieux par la plupart des témoins, que nombre de juges sont d'opinion qu'on devrait le supprimer.

C'est aller trop loin et ce serait empirer les choses.

"Quand on jure fréquemment, dit Antonini, on se familiarise avec le danger du parjure ; on redoute d'autant moins la colère divine qu'on l'affronte trop souvent.

"Ce mépris résulte non de l'usage, mais de l'abus du serment."

Pour remédier à cet état de choses, je crois que l'on devrait adopter une sorte de précepte, de formule, que l'on répéterait chaque jour à l'enfant dans les écoles, comme on récite les prières, de manière à attirer constamment son attention sur le danger du parjure, sur la nécessité de toujours dire la vérité, et afin de le convaincre de cette nécessité.

\* \* Il est cependant un pays où le serment judiciaire n'existe pas, c'est en Chine ; cependant le juge ne s'adresse pas de la même manière à tous les témoins.

S'il s'agit d'un brahmane, il lui dit seulement : "Parle."

A un mandarin : "Déclare la vérité."

A d'autres, il représente le faux témoignage comme aussi coupable que le vol de choses précieuses.

Et quand il parle à un homme de la dernière classe, il assimile le parjure à tous les crimes les plus horribles.

Les termes de l'interpellation sont mesurés au degré probable d'intelligence et de science de celui à qui elle est faite, afin qu'elle soit mieux comprise.

Cela a beaucoup de bon sens.

\* \* Puisque j'ai entamé ce sujet, je vais dire deux mots du serment politique que je considère comme ridicule.

Quand j'ai été admis à la profession d'avocat, on m'a fait prêter le serment d'allégeance, et j'ai juré que "je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté la reine Victoria, ses heirs et successeurs, selon la loi."

Je vous demande ce que signifie ce serment d'être fidèle à un souverain qui règne et ne gouverne pas, qui ne peut rien faire par lui-même, et que l'on conserve comme un objet d'art, une curiosité ?

Et puis, pourquoi cette vieille formule qui date de Jacques 1<sup>er</sup>, ce roi sans courage et sans cœur ?

Pourquoi jurer d'être fidèle au roi ou à la reine ? Est-ce que cela empêchera les révolutions, quand elles seront nécessaires ? est-ce qu'on en cherchera pas moins à lutter contre les abus et les injustices du pouvoir ?

\* \* Chose étrange, le médecin dont la mission est si importante, si sérieuse et si pleine de responsabilités, le médecin qui dispose de l'existence et parfois de l'honneur des familles n'est astreint à aucun serment dans la plupart des pays.

Il n'en a pas toujours été ainsi cependant, et, de nos jours encore, la Faculté de Montpellier, en France, exige des médecins un serment solennel.

En 1804, il fut décidé, en effet, que les étudiants reçus docteurs jureraient au nom de Dieu d'être fidèle à la loi de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la médecine ; de donner gratuitement leurs soins à l'indigent et de n'exiger jamais un salaire au-dessus de leur travail ; de respecter

toujours leurs maîtres et d'enseigner gratuitement les enfants de ces maîtres.

Certes, je ne vois rien de plus noble que cette formule de serment, qui résume les sentiments les plus élevés et qui constitue un lien de solidarité entre les médecins et la famille de leurs maîtres, qu'on ne saurait trop admirer.

Toutefois, il faut le reconnaître, cette formule n'est guère qu'une copie de celle dont Hippocrate avait fixé les termes.

Par ce serment fait au nom d'Appollon, d'Hygie, de Panacée, de tous les dieux et de toutes les déesses, le nouveau médecin s'engageait : à respecter toujours son professeur, à le considérer comme son père et à regarder les enfants de ce maître comme des frères ; à leur enseigner gratuitement la médecine ; à pratiquer la médecine pour le seul avantage des malades et à ne faire aucun mauvais usage de la science. Il s'engageait enfin à garder le secret sur tout ce qui intéressait les malades ou leur famille.

Vous le voyez, ce sentiment a beaucoup de points de ressemblance avec celui de la Faculté de Montpellier.

\* \* L'Angleterre, pendant plus de deux siècles, s'est servie du serment comme d'une arme pour persécuter les catholiques et jamais, dans l'histoire moderne, on n'a vu d'esclavage plus grand que dans la libre Angleterre pendant cette époque néfaste où le serment du *Test* était imposé aux catholiques.

Ce serment, qui était une véritable abjuration, ne fut abolie qu'en 1829, et quand j'entends toujours vanter les libertés anglaise, cela m'horripile.

Voyez donc l'état de l'Irlande.

Mais, de nos jours encore, en Canada, n'avez-vous pas vu tous les lieutenants-gouverneurs de la province de Québec prêter un serment contraire à leurs croyances et qui leur était imposé.

Depuis 1867 jusqu'à 1884 les lieutenants-gouverneurs n'ont-ils pas juré l'un après l'autre :

"Je déclare qu'aucun prince, prélat, personne, Etat ou potentat étranger n'a ou ne doit avoir aucune juridiction, pouvoir, supériorité, prééminence ou autorité, ecclésiastique ou spirituelle en ce royaume, et je fais cette déclaration sur la vraie foi d'un chrétien."

Chaque lieutenant-gouverneur prêtait ce serment, absurde pour un catholique, sans apporter aucune attention à ce qu'il faisait, et ce n'est qu'en 1884, que le fonctionnaire nouvellement nommé à cette haute position, refusa carrément de suivre cet exemple et envoya promener celui qui lui présentait la vieille formule.

\* \* Il vient de mourir un homme de génie, que ses inventions ont placé au premier rang des savants de notre époque, John Ericsson, dont toute la vie a été consacrée au travail.

"John Ericsson, dit Larousse, inventeur et ingénieur ; né en 1803, dans la province de Wermland (Suède), mort en 1869, à Richland, (Etat de New-York), des suites de la morsure d'un chien enragé."

Ainsi que vous le voyez le grand *Dictionnaire universel du XIXe siècle*, est dans l'erreur, puis qu'il a fait mourir Ericsson, vingt ans trop tôt.

Cet illustre Suédois, fils d'un pauvre mineur, se fit tellement remarquer par son intelligence qu'il attira l'attention du comte Platen, ami du roi Bernadotte, qui le fit entrer dans le corps des cadets du génie militaire. Il fut nommé lieutenant à vingt ans et quitta l'armée en 1826, époque à laquelle il se rendit en Angleterre où une occasion s'offrit bientôt à lui de se faire connaître.

En 1829, "la compagnie du chemin de fer de Manchester, Liverpool, avait proposé un prix pour celui qui construirait la locomotive la plus rapide. Ericsson concourut avec le célèbre Stephenson. Or, au jour de l'épreuve, la locomotive qu'il présenta et à laquelle il donna le nom de *Novelty*, parcourut 50 milles à l'heure, vitesse inconnue même jusqu'à ce jour ; la machine de Stephenson mit huit minutes de plus pour parcourir la même carrière... Mais, comme Ericsson n'avait été informé du concours que sept semaines avant, et que, dans cet intervalle, il avait dû construire tous ses appareils, il arriva que sa locomotive péchait du côté de la solidité ; les tubes brûlaient durant le parcours.

Bien que la vitesse fût la seule condition posée, et qu'à ce titre le prix lui appartint, Ericsson... déclara que l'on devait accorder la récompense à ses travaux, et il se remit à ses travaux."

Ce trait peint bien l'homme insensible aux honneurs et dont la seule passion a été le travail. Il passait douze heures par jour dans son laboratoire et les douze autres heures étaient employées par lui à rêver aux secrets qu'il pourrait encore arracher à la nature.

Il a passé sa vie presque seul, et alors que le bruit de son nom remplissait le monde, il se renfermait dans un silence complet, et sa vie a été tellement occupée qu'il n'a jamais eu le temps de songer à se créer un intérieur, une famille.

Les titres seuls de ses inventions rempliraient un numéro du MONDE ILLUSTRÉ.

C'est lui qui a transformé complètement la marine à vapeur, qui a construit le fameux *Monitor* pendant la guerre des Etats-Unis, etc., etc.

Ses compatriotes, qu'il n'a jamais revus depuis son départ de la Suède, en 1826, ont élevé un monument en face de la maison où il est né, et l'inscription est d'une simplicité qui convenait bien à ce savant modeste : "John Ericsson est né en 1803."

C'est tout, et cela suffit, car tous les peuples connaissent Ericsson.

Dans notre prochain numéro, nous publierons le portrait et une notice biographique de cet homme éminent.

\* \* J'ai été bien sérieux aujourd'hui, que voulez-vous, il y a des semaines où l'on broie du noir, et puis, quand on regarde autour de soi on voit tant de choses laides qu'il faut parfois les écrire.

Je termine par un mot vrai, mais froid à donner le frisson.

Quand Vanderbilt est mort, les journaux ont publié les lignes principales de son testament, et tout le monde s'extasiait de la générosité du crépus américain qui laissait un million aux pauvres de New-York.

—Un million ! dit un journaliste, un million ! pas de quoi nourrir un seul jour les pauvres qu'il a faits pendant sa vie !

*Leon Liden*

## LA RELIGION ET L'ÉTAT

La Religion est la base de la société humaine, elle veille à l'ordre de l'univers, contient les passions des peuples et élève la vertu. La Religion, qui unit toutes les classes humaines, qui répand partout ces institutions admirables de charité, qui inspire à l'homme le dévouement et le courage, est nécessaire à tout Etat. Un peuple sans religion est un corps sans intelligence, un membre sans mouvement.

Comme la tête chez l'homme est le siège de toutes les opérations de l'esprit et de la volonté, la Religion dans un Etat, est le principe fondamental de l'union puissante et de la force des individus. Une société humaine où ce principe serait méconnu ne mériterait plus le nom de nation. Dans un affreux désordre, toutes les institutions de ce pays disparaîtraient. Plus de familles, plus de lois, et partant plus de bonheur, de prospérité et de gloire. Le crime, n'ayant plus de frein, se montrerait au grand jour et entraînerait la société dans l'abîme sans fond de l'abrutissement. La mère serait sans amour pour le fruit de ses entrailles, et le père sans tendresse. Les enfants, dans les auteurs de leurs jours, ne verraient plus que deux êtres indignes de respect et d'amour. Ainsi les liens sacrés qui unissent les enfants aux parents se briseraient aux souffles impurs de l'impiété et de l'iniquité.

Les serviteurs deviendraient les maîtres et méconnaîtraient ainsi leurs devoirs essentiels. Pour comble de malheur, les bras de la Justice seraient sans force et sans vertu, car la seule crainte d'une justice humaine ne peut contenir les passions et le désordre de la multitude, si l'idée de Dieu et de

ses lois est absente. Seule, la loi de la force personnelle règnerait alors dans son sens le plus absolu. Les faibles se verraient partout repoussés avec dureté ; les orgueilleux et les forts les traiteraient comme des seconds *parias*. Le peuple n'aurait aucunes inspirations, si ce n'est celles de l'égoïsme et de l'intérêt. Le bien réel de la nation, la fermeté de ses principes, la gloire de ses institutions ne seraient plus que des chimères.

Dans l'histoire des peuples, nous voyons que plus le sentiment religieux s'est affaibli, plus le désordre et la confusion ont augmenté. Quand les hommes ne reconnaissent aucune puissance supérieure qui veillât à la paix et au moral des peuples, la loi du crime devenait alors comme le principe de leur bonheur, c'est-à-dire, qu'insensés, ils cherchaient, dans l'iniquité, le calme que seule la Religion pouvait donner.

Quand la Rome des Césars, s'acheminait à grands pas vers sa tombe, qu'était alors devenu son sentiment religieux ? Rien. Il est vrai que le paganisme n'avait aucune source dans la grandeur et la bonté du vrai Dieu, mais fallait-il cent fois mieux une telle religion que pas du tout. Le peuple, au moins, avait l'idée d'un être qui veille à tout, d'une justice sévère qui punit les coupables et récompense les bons. Mais, dans les derniers jours de Rome, les nations du vaste empire des Césars avaient perdu ses principes si sages, du moins en apparence. Aussi, de leur faiblesse s'ensuivit-il la mort et la honte. Pour nous, Français, quel terrible exemple d'une nation délirante contre Dieu n'offre point les dernières et horribles années du XVIIIe siècle ? Chacun, malgré ses absurdes principes de fraternité et d'égalité, voulut être roi, et sans Dieu et sans lois. Les ruisseaux de sang qui coulèrent sur le sol français, les prêtres massacrés même aux pieds des autels, les vierges vouées aux outrages d'une multitude impie et corrompue, les églises pillées, les campagnes dévastées, les villes détruites, les cris de douleur et les gémissements des mères et des épouses glacèrent d'effroi et d'épouvante les nations de la terre.

L'impie des impies avait dit : "Ecrasons l'infâme," et à ce mot d'ordre des milliers d'être sans cœur et sans foi vinrent se ranger sous l'étendard de l'incrédulité. Le nom de frères, qu'on osait se donner, n'était plutôt qu'une affreuse antiphrase, car une société qui veut exister sans l'idée d'un Etre Suprême, qui se fonde seulement sur les lois humaines, qui aime à se considérer comme une famille de plantes, ne peut avoir des sentiments nobles et véritables, des vertus belles et pures comme celles qui sont le partage du christianisme.

Robespierre, le cruel chef de la Révolution, a si bien compris cette nécessité de la Religion à un Etat, qu'il fit décréter que tous les citoyens de la République devaient rendre des honneurs à l'Etre Suprême.

Voltaire a dit : "Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous dépeint comme acharnés sur leurs victimes."

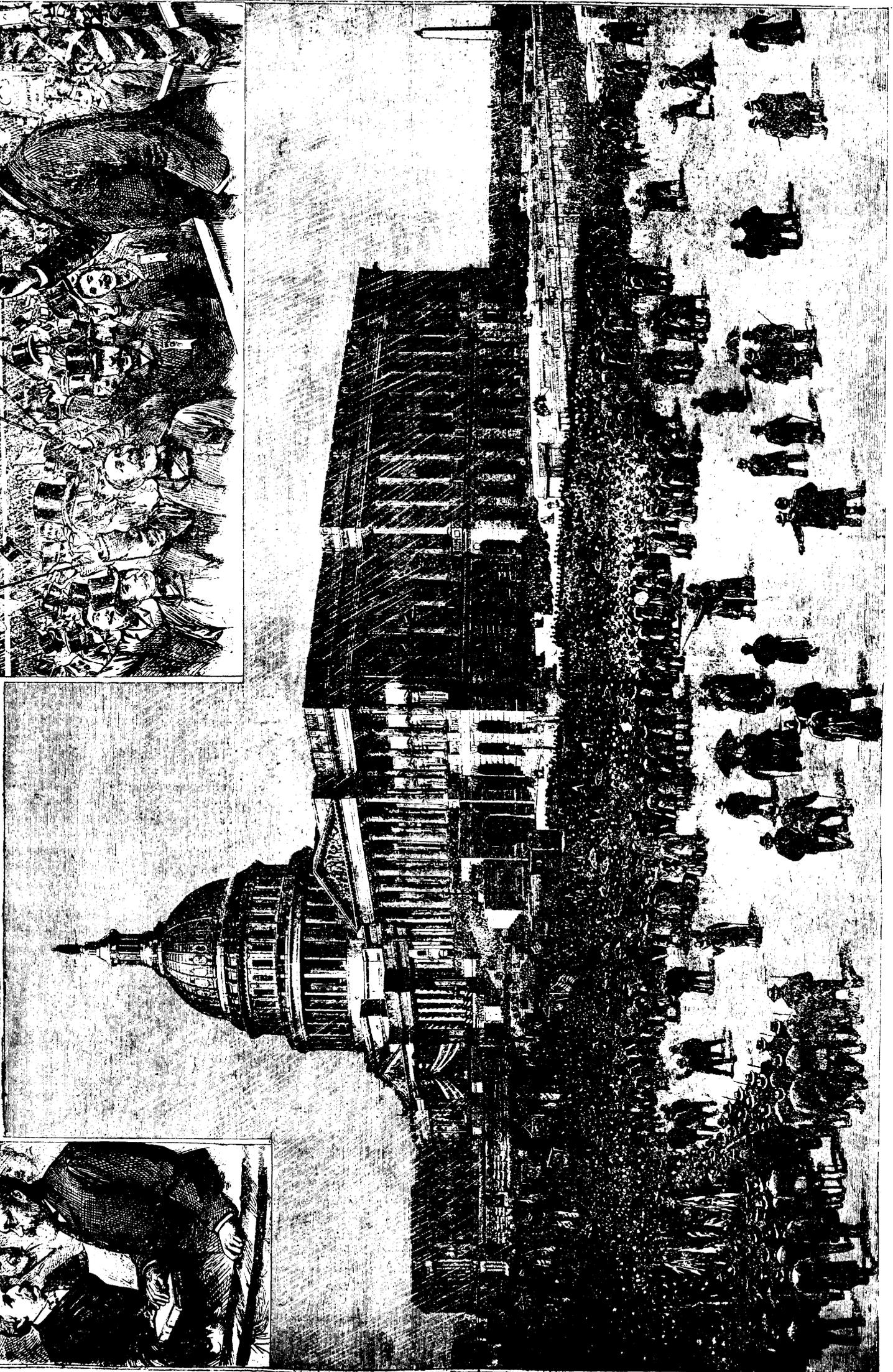
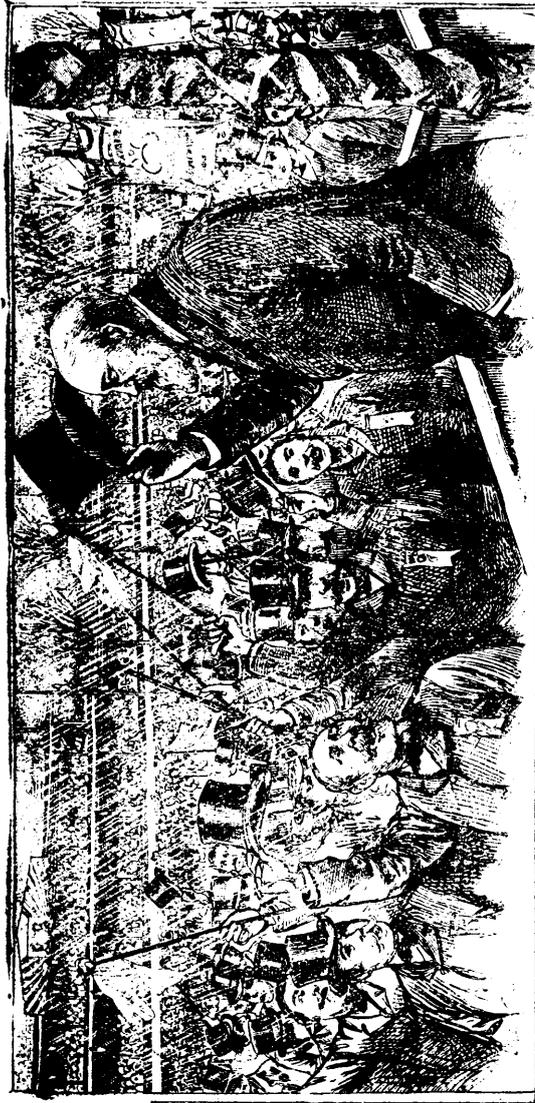
*Paul Durand*

Mars 1889.

## L'EXPOSITION UNIVERSELLE

A l'occasion de l'exposition universelle, l'*Etranger* de Paris publiera en mai prochain un numéro extraordinaire. Des écrivains de tous les pays et de toutes les langues y contribueront : Ainsi l'Italien, l'Espagnol, le Danois, l'Arabe, de passage dans la capitale, pourront lire quelques pages de leurs écrivains nationaux. Le Canada ne sera pas oublié : M. Auguste Fortier, de Montréal, auteur de plusieurs articles sur le Canada-Français, est à écrire, nous dit-on, pour l'*Etranger* "une intéressante légende canadienne" inédite et sans aucune idée politique.

Nous reproduirons, la semaine prochaine, de la *Revue Internationale* de Rome, un article intitulé : *Le Paysan Canadien*, signé par M. Auguste Fortier, jeune écrivain de talent de cette ville.



4. - Président prêtant le serment d'office.  
 WASHINGTON, D. C. — INAUGURATION DE M. HARRISON COMME PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS. — VUE DE LA PARTIE EST DU CAPITOL PENDANT LES CÉRÉMONIES

## LOUISE MICHEL

Michel (Louise), institutrice française, née en 1835. Elle était institutrice aux Batignolles lorsque, à la fin de l'Empire, elle s'occupa de politique et des questions sociales mises à l'ordre du jour par l'Internationale. Douée d'une imagination vive, Louise Michel fut vivement affectée par les événements du siège de Paris et commença alors à montrer une grande exaltation. Lors du mouvement du 18 mars, elle prit un costume de garde nationale, et, armée d'une carabine, elle se dirigea vers le lieu où la lutte venait de s'engager. Après la rupture entre la Commune de Paris et l'Assemblée, Louise Michel organisa le Comité Central de l'Union des Femmes, présida le Club de la Révolution tenu à l'église Saint-Bernard, et prononça des discours ardents dans divers autres clubs. En même temps, elle envoyait des articles au *Cri du Peuple*, se rendait au fort d'Issy et était blessée en prenant part à la défense. Rentrée à Paris, elle déploya jusqu'à la fin de la lutte la plus grande énergie ; elle fût arrêtée quelque temps après l'entrée des troupes de Versailles à Paris.

Traduite le 16 décembre 1871, devant le 6e conseil de guerre, Louise Michel déclara qu'elle ne voulait pas se défendre, qu'elle appartenait tout entière à la Révolution sociale et qu'elle avait participé à l'incendie de Paris.

"Je voulais, dit-elle, opposer une barrière de flammes aux envahisseurs de Versailles"; et elle ajouta: "Un jour j'ai proposé à Ferré d'envahir l'Assemblée. Je voulais deux victimes: M. Thiers et moi, car j'avais fait le sacrifice de ma vie; j'étais décidée à frapper."

En terminant, elle demanda la mort, et, s'adressant au conseil:

"Si vous n'êtes pas des lâches, s'écria-t-elle, mettez-moi à mort."

Condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée, Louise Michel fut dirigée sur la Nouvelle-Calédonie.

On a d'elle un recueil de contes, légendes et historiettes à l'usage des enfants, le *Livre du jour de l'an* (1872), publié au profit de sa mère, et qui, dans son genre, n'est pas sans mérite.

Depuis l'amnistie, Louise Michel s'est remise à pérorer dans les réunions publiques. Elle a été condamnée à six ans de prison à la suite des événements de l'Esplanade des Invalides, et a profité de son séjour à Saint-Lazare pour écrire ses *Mémoires*.

Elle a été remise récemment en liberté.



LOUISE MICHEL A LA TRIBUNE

## UNE JOURNÉE D'AVENTURES

Pour une journée d'aventures, ce fut une journée d'aventures. Les événements que je vais raconter paraîtraient incroyables, si je ne les avais vus de mes propres yeux, ou plutôt s'ils ne m'étaient arrivés à moi-même.

J'étais en vacances, à la campagne. Un matin, c'était un samedi, je me levai tout morose, d'une tristesse accablante, avec un véritable *spleen* anglais enfin. Aussi, le ciel était sombre, les nuages rasaient le sommet des montagnes, l'atmosphère pesait sur les épaules.

Pour m'égayer un peu, je fis une promenade à cheval, car j'aime l'équitation à la folie, mais l'équitation à ma manière, dans un vaste champ parsemé de haies, de fossés, d'obstacles de tout genre. Comme j'étais en quête

d'émotions, je lançai mon cheval à toute vitesse et je voulus lui faire franchir une haie trop élevée. Le cheval, un superbe cheval de sang, obéit, mais bast ! il tomba dans un fossé et se cassa la colonne vertébrale. Il était mort, et moi je n'en valais guère mieux.

Je ne vous décrirai pas la scène qui suivit la perte de ce magnifique cheval, ce sont là des scènes de famille que l'on doit tenir secrètes. Toutefois, la journée commençait mal.

Je voulus prendre ma revanche, et, comme je suis un grand chasseur devant Dieu, je décrochai un long fusil, mais un fusil qui avait son histoire, un fusil qui avait tué dix Anglais du haut du clocher de Saint-Eustache, en 1837, du moins c'est ce que m'a dit mon grand-père. Comme je n'étais pas d'humeur, je mis dans le fusil, déjà bien vieux et bien rouillé, une double charge, et me voilà en campagne.

D'abord, pas de gibiers. Rien, rien. Tout à coup, un volier de moineaux se présente à moi. J'épaule et je presse la détente. L'effet fut terrible. Le salpêtre enflammé me grilla les cheveux, les éclats du canon me labourèrent la figure, et je tombai comme une masse. Pendant que je me roulais dans des souffrances atroces, les échos de la terrible détonation se répercutaient au loin de montagne en montagne, de colline en colline, de vallon en vallon, comme le roulement du tonnerre ; les moineaux en déroute s'enfuyaient à tire-d'ailes ; les corbeaux, perchés sur les grands pins, poussaient des croassements sinistres, et les chiens, pris tout à coup d'une ardeur belliqueuse à l'odeur de la poudre, sortaient des maisons en aboyant. Je ne sais pas trop même si le soleil ne s'est pas arrêté quelques instants dans sa course.

Je me levai plus mort que vif, j'amassai les débris de mon fusil et je me rendis à la maison paternelle. Là, nouvelle scène, mais cette fois de la part de mon grand-père.

Evidemment, la journée commençait mal. Que faire ? Une idée subite me traversa l'esprit. J'aimais la pêche, j'aimais voir le poisson se débattre au bout de ma ligne, car la pêche a des émotions agréables, des émotions qui chassent les idées noires et font naître de souriantes pensées.

En peu de temps, je fus au bord d'une rivière très poissonneuse. N'ayant pas d'embarcation, je montai sur un vieux radeau amarré à la rive. En voulant tirer ma ligne, j'imprimai une légère secousse à mon radeau, qui se disloqua sous mes pieds, et je tombai à l'eau. La rivière était profonde à cet endroit, le courant fort rapide, et par malheur je ne savais pas nager. Je faillis me noyer.

Je ne suis pas plus sceptique ni plus superstitieux que le commun des mortels, mais cette fois j'étais à bout et je courus m'enfermer dans ma

chambre. Je n'osais pas manger de peur de m'étouffer ; je n'osais allumer un cigare craignant de mettre le feu à la maison.

Vers le soir, cependant, je pensai à sortir ; c'était un samedi et Fanny m'attendait. Cette bonne Fanny, que dirait-elle si je ne lui rendais pas ma visite accoutumée, elle qui m'avait donné une mèche de ses cheveux. Elle avait hésité longtemps, il est vrai, avant d'entamer sa belle chevelure blonde, mais j'avais tant insisté... et puis, elle m'aimait tant. J'avais pourtant promis de ne pas sortir le reste de la journée, mais enfin je prendrais mes précautions, j'irais à pied, et... et... et à huit heures, revêtu de mon plus bel habit, la cigarette à la bouche, je me dirigeais gaiement vers la résidence de Fanny. Il y avait du monde, beaucoup de monde, et la soirée commença si agréablement que j'oubliai mes aventures de la journée. Fanny était vraiment belle ce soir-là, pourtant quelque chose me frappa. Ses cheveux étaient un peu plus blonds

qu'à l'ordinaire ; c'est une illusion me dis-je, et je n'y pensai plus.

Pendant la soirée il fut question de danse, et je fus le premier en place, avec Fanny naturellement. Un quadrille se forma et la musique entama... une valse. Je devins rouge comme une grenade, et je sentis mes jambes fléchir. Je ne suis pas amateur de danses, cependant une bonne *gille* canadienne, passe encore, mais une valse, une valse, grand Dieu ! Il était trop tard pour reculer et je dus en prendre mon parti. J'entamai la marche, mais dès les premiers pas je trébuchai et pour me préserver de la chute je saisis la chevelure de Fanny. Hélas, spectacle navrant !

Imaginez lecteurs une grande salle rayonnant sous l'éclat de lumières de toute couleur, une trentaine de personnes ébahies, une tête de jeune fille complètement chauve, un malheureux danseur, une perruque blonde à la main, une mère en furie, etc., et vous aurez une idée de la situation et de mon embarras. Fanny avait une fausse chevelure et je l'ignorais ; elle m'avait donné une mèche de ses cheveux et j'en étais tout fier. Horreur ! La situation devenait impossible, on m'accablait de quolibets de tout genre : maladroit, imbécile, etc., etc., etc. Ma future belle-mère, au comble de la colère, menaçait de me faire un mauvais parti. Je m'élançai dans le boudoir pour y prendre mon chapeau, mais je ne pus le trouver. La nuit était froide, je ne pouvais m'en aller tête nue, et pourtant il me fallait sortir au plus vite. Que faire ? Bah ! je fis ce que vous n'auriez pas fait en cette circonstance, je me mis tout bonnement la perruque sur la tête et traversant la salle au milieu des danseurs ébahis, je m'esquivai.

La fausse chevelure au vent, l'habit en désordre je me rends ainsi chez moi. Je ne suis point retourné voir Fanny.

N'est-ce pas, chers lecteurs, que ce fut une journée d'aventures !

*Mathias Filion*

#### L'ABBÉ DÉSILETS, VICAIRE-GÉNÉRAL

(Suite)

Il avait un esprit éminemment philosophique, et de bonne heure au séminaire il s'était exercé à juger les hommes et les choses à la lumière des grands principes. Encore ecclésiastique et même écolier, il aimait dans ses conversations, comme dans ses écrits, à remonter des effets aux causes et à déduire toutes les conséquences qui dérivent des vérités primordiales. Il avait une vue nette de l'ensemble des lois qui régissent le monde moral comme le monde physique. Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise, l'économie de la religion en général, se présentaient aux regards de sa pensée avec tout l'enchaînement divin que la Révélation et l'histoire nous enseignent. Le successeur de Pierre, notre saint Père le Pape, était surtout son guide suprême. Il aimait à se tenir près de cette Chaire sacrée d'où tombe sur le monde la parole inflexible qui l'éclaire et le vivifie. Il suivait sans relâche tous les documents qui émanent de cette source pure, et il en faisait avec la Sainte-Ecriture son étude favorite. Aussi placé sur ces hauteurs, il voyait juste et loin...

Cette intuition de la vérité, jointe aux études qu'il avait faites sur les grandes questions sociales ou religieuses du temps, lui permit de prendre une part très large et très active dans presque tous les débats qui ont eu lieu au pays depuis une trentaine d'années.

Le *Journal des Trois-Rivières* était son organe habituel. Sans vouloir diminuer le moins du monde le mérite de ses rédacteurs passés et présents, je crois pouvoir avancer que le collaborateur qui lui a donné le plus de renom et lui a valu les éloges les plus flatteurs, est le grand-vicaire Désilets.

On pouvait ne pas toujours partager sa manière de voir sur un sujet quelconque ; mais il fallait admettre son talent d'exposer une question et de défendre une thèse ; il fallait admirer les res-

sources qu'il déployait dans le soutien de sa cause ; il fallait bien souvent reconnaître la justesse de ses appréciations, la profondeur et la nouveauté de ses aperçus, sa connaissance intime des hommes et des choses. Les grands journaux du pays, malgré les rudes coups qu'ils ont parfois reçus de lui, ont eu la générosité, en temps et lieu, de constater la vaillance et la valeur du polémiste trifluvien ; témoin ce qu'ils ont proclamé à l'occasion de sa mort.

Il y a quelques années, je voyageais à bord d'un bateau sur la rivière Richelieu, en route pour le Bassin de Chambly, où devait avoir lieu l'inauguration de la statue de notre grand Salaberry. Les touristes étaient nombreux et distingués. Dans un des principaux groupes quelqu'un faisait à haute voix lecture d'une étude sérieuse qui paraissait depuis quelques semaines dans *Le Journal des Trois-Rivières*. Ce travail, évidemment bien fait, provoquait des paroles d'admiration. Mais comme il n'avait point de signature, chacun faisait ses commentaires et ses conjectures sur l'auteur.

—C'est Sa Grandeur Mgr L... , disait l'un des touristes, je connais son style et sa manière de voir sur la question.

—Vous vous trompez s'écriait un autre ; c'est monsieur un tel, j'en suis sûr.

Un troisième touriste émettait une autre opinion.

Moi qui savais certainement mieux, je souriais dans mon coin ; je me disais intérieurement : "Comme le vrai mérite est toujours reconnu et comme mon ami Luc Désilets a du talent pour intéresser à ce point !"

Je compléterai peut-être l'intérêt qui se rattache à ce mérite littéraire de l'abbé Désilets en disant que, si ses écrits dans les journaux ou ailleurs étaient réunis, ils formeraient une dizaine de volumes d'articles très variés, de forme et de fond, et tous faits avec le plus grand soin.

Mais c'est là le côté humain de la vie. Pour un homme sage, pour un chrétien, pour un prêtre surtout, la gloire et le mérite qu'il faut avant tout rechercher sont : la sanctification personnelle, le salut des âmes, la gloire de Dieu.

C'était aussi la devise de l'humble curé du Cap. Soit enfant au foyer domestique, soit élève ou ecclésiastique au séminaire, soit secrétaire ou curé, il a toujours paru vivement préoccupé du salut de son âme. Il s'acquittait de ses exercices spirituels avec une piété tendre et fervente. On le surprit parfois à pleurer en faisant ses prières. Sa foi et son espérance en Dieu étaient des plus vives. Aussi l'on a constaté plusieurs fois que ces vertus si profondes lui ont valu de la part du ciel des grâces et des faveurs tout-à-fait merveilleuses.

Son esprit de pauvreté et son détachement des biens de ce monde, n'avait d'égal que son humilité. Nommé curé du Cap depuis à peu près vingt-cinq ans, et pouvant par ses talents, par ses mérites et par son âge, occuper une position plus rémunérative et plus en vue, il a plusieurs fois refusé les offres pressantes que lui en faisait son évêque.

Il aimait le site de son presbytère ; il aimait la lumière qui le baigne et les horizons gracieux qui l'entourent ; il aimait surtout sa petite église du Rosaire, son beau temple neuf, et encore par dessus tout ses chers paroissiens qu'il connaissait tous, depuis l'enfant jusqu'au vieillard. C'était là des liens étroits qu'il ne pouvait se résoudre de rompre.

Modeste dans son logis comme dans son vêtement, il parlait rarement de lui-même, de ses affaires de paroisse, de ses travaux littéraires, et surtout ne faisait jamais parade de son talent d'écrivain.

Il se faisait encore remarquer par sa charité pour le prochain et par son zèle pour le salut des âmes. Presque tout son temps, surtout dans les dernières années, était consacré aux intérêts des autres, qu'ils fussent ses paroissiens ou non. Le pèlerin étranger trouvait en lui toute l'attention paternelle de son propre curé.

Sa figure, habituellement empreinte de douceur et de bonté, attirait les cœurs et la confiance.

Il avait aussi pour les malades et les malheureux en général un véritable cœur de mère. Souvent il s'est privé de nourriture et a souffert de la faim pour procurer à de pauvres malades les consolations spirituelles dont ils avaient besoin.

Relativement au culte divin, à l'ordre et à la

morale, il était un prêtre modèle. Il avait une faim et une soif de parler de Dieu à ses ouailles, et il a, de l'aveu de tous, sous le rapport de la prédication, fait un bien immense dans sa paroisse. Il affectionnait beaucoup la prière publique : aussi, qu'il était beau, les dimanches et même les jours de semaine, de le voir réciter le chapelet à la tête de son peuple !

Mais la partie la plus saillante de son ministère, celle qui l'a mise en relief, c'est l'intérêt vif et constant qu'il a porté à la Confrérie du Rosaire, établie dans sa paroisse depuis déjà deux siècles. Cet intérêt a été si grand que Dieu n'a pas tardé de le récompenser, et désormais le Cap de la Madeleine sera l'un de ces coins de terre bénis du ciel, et son vieux temple l'un de ces sanctuaires du monde si recherchés de la dévotion populaire. Plus encore que sa nouvelle et magnifique église, cet antique sanctuaire redira aux générations futures les vertus de ce serviteur de Dieu : son amour pour les âmes, son amour pour l'Eglise, son amour pour Marie, son amour pour Dieu.

*Defunctus ad huc loquitur.*  
Quoique mort, il parle encore.

*J. E. Panneton*

FIN

#### CHANSON D'AMOUR

Dans un vieux cahier de poésies qu'un ami m'a prêté, je trouve la chanson suivante, qui date certainement de près d'un siècle, puisque les souvenirs qui se rattachent à ce cahier remontent à plus de quatre-vingts ans. Les amoureux d'aujourd'hui l'aimeront sans doute autant que ceux de 1789—c'est pourquoi je l'imprime.

I

J'ai jamais la jeune et belle Adèle,  
Je l'adorais de tout mon cœur,  
Mais sa mère, par un faux zèle,  
Agissait contre mon bonheur.  
Las ! pour obtenir ma maîtresse  
Il me fallait, dit-on, de l'or,  
Et je n'avais que ma tendresse ;  
Un bon cœur était mon trésor.

II

Je ne puis supporter la vie,  
Je vais en terminer le cours.  
Quand un amant perd son amie  
Il n'est plus pour lui de beaux jours.  
O ! vous dont le cœur est sensible,  
Jugez combien je dois souffrir.  
Puisque le sort est inflexible  
Ne fais-je pas bien de mourir ?

III

Cruel amour ! quel est mon crime  
Pour m'accabler de tant de maux.  
Trop longtemps je fus ta victime.  
Je saurai trouver le repos.  
Jeunes amants qu'amour égare,  
Sous ses lois avant de fléchir,  
Songez aux maux qu'on vous prépare ;  
Mais l'amant sait-il réfléchir !

IV

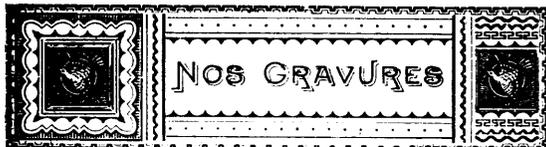
Amour, talent, esprit, sagesse,  
Vous êtes des dons superflus.  
On n'estime que la richesse :  
De l'or ! de l'or ! et rien de plus.  
Adieu jeune et charmante Adèle  
Dieu veillera sur ton bonheur.  
Qu'elle ignore ma fin cruelle.  
Adèle a peu connu mon cœur.

Ne vous avais-je pas dit qu'autrefois c'était comme aujourd'hui ? En amour, il est inutile de mettre une date. Plus c'est différent, d'âge en âge, plus c'est encore pareil. Ils y ont tous passés nos ancêtres. Nous y passons en ce moment. La jeunesse à venir y passera—et cependant l'amour ne se passera jamais. Comme a dit le poète en écrivant des vers au bas d'une statue de l'amour :

Qui que tu sois, voici ton maître  
Il l'est, le fut, ou le doit être.

CHARLES AMEAU.

C'est peut-être un bien pour le peuple comme pour un malade, d'avoir affaire à des docteurs en désaccord : ils s'annulent et la nature le sauve.—  
G. M. VALTOUR.



## LE MINISTÈRE TIRARD

Le cabinet Floquet s'étant évanoui à la suite du vote des Chambres françaises, qui lui signifiait son congé par un vote de 307 contre 218, M. Carnot s'est vu dans l'obligation de chercher de nouveaux ministres. Après avoir, à quatre reprises différentes, chargé sans résultat M. Méline de constituer un cabinet, le président de la République a fait appeler M. Tirard pour lui offrir la présidence du conseil.

Celui-ci est arrivé assez promptement à réunir une liste de personnages politiques en vue, la plupart anciens ministres, et il a pu se présenter devant les Chambres, à la tête d'un ministère complet, pour lire la déclaration d'usage.

Plusieurs des nouveaux ministres ayant figuré dans la série des portraits que nous avons publiés des cabinets précédents, nous nous bornerons pour aujourd'hui à la reproduction de la photographie du nouveau président du conseil.



M. TIRARD, président du conseil

M. Tirard est né en 1832, à Genève, d'une famille française. Il a été élu député de Paris de 1876 à 1884, puis il passa au Sénat. Avec la présidence du conseil, il a pris le portefeuille du commerce et de l'industrie.

M. Tirard a la réputation d'honnêteté et de bon sens. C'est beaucoup. Ses origines modestes, ses allures simples ne le font pas un politicien d'une grande envergure. A tout dire on a trouvé qu'il manquait un peu de prestige... Qui sait si cela n'en vaut pas mieux ? Prestige veut dire, hélas ! mensonge et déception... Démocrate d'opinions et d'antécédents, le nouveau chef du cabinet n'en a pas moins le goût des plaisirs aristocratiques que donnent les arts.

## L'INSTALLATION DU PRÉSIDENT HARRISON

L'installation du président Harrison a eu lieu lundi, le 4 mars, au Capitole. Malgré la pluie, ces fêtes ont été particulièrement belles.

Avant onze heures, alors que les portes du Sénat furent ouvertes, les galeries publiques étaient presque remplies. Les membres du corps diplomatique s'étaient aussi rassemblés, et à onze heures quinze minutes le Sénat fut appelé à l'ordre par le sénateur Ingalls. Quelques instants après, le nouveau président des Etats-Unis fit son apparition ainsi que le vice-président. Ils étaient suivis des membres du nouveau cabinet, dont nous publions

les portraits sur notre première page. Le sénateur Ingalls administra le serment d'office à M. Morton, qui prit le fauteuil.

Après les cérémonies d'usage, le juge-en-chef de la Cour administra au général Harrison le serment d'office qu'il prêta dans les termes suivants : " Je jure solennellement que je remplirai fidèlement les fonctions de président des Etats-Unis, et que, au meilleur de mon habileté, je maintiendrai, protégerai et défendrai la constitution des Etats-Unis."

La foule immense s'est tenue debout pendant la cérémonie, et au moment où le président baisa l'Evangile, la salle éclata en acclamation.

Se tournant alors vers le juge-en-chef, le président Harrison commença son discours d'installation, qui a été fréquemment interrompu par des bravos enthousiastes.

Voici les noms des nouveaux membres devant former le cabinet : secrétaire d'Etat, J. G. Blaine, du Maine, né en Pennsylvanie, en 1830 ; secrétaire du trésor, Wm. Windom, du Minnesota, né dans l'Ohio, en 1827 ; secrétaire de la guerre, R. Proctor, né dans le Vermont, en 1826 ; secrétaire de la marine, B. F. Tracy, né à New-York, en 1849 ; secrétaire de l'intérieur, J. W. Noble, né à Lancaster, Ohio, en 1830 ; maître général des Postes, J. Wanamaker, né à Philadelphie, en 1837 ; procureur-général, W. H. H. Miller, de l'Indiana, né dans le comté de Oueida, N.-Y., en 1840 ; secrétaire de l'agriculture, J. M. Rusk, né dans l'Ohio, en 1830.

## PRIMES DU MOIS DE FÉVRIER

## LISTE DES RÉCLAMANTS

**Montréal.**—J. J. Robillard, 458, rue Dorchester ; Alexis Houde, 57, rue Plessis ; A. Courchène, 1349, rue Mignonne ; D. Labonté, fils, 2101, rue Notre-Dame ; Joseph Lebrun, 841, rue Ste-Catherine ; Dame Joseph Guéard, 78, rue Pantaléon ; Dame G. Laroche, 888, rue Mignonne ; J. P. Laffeur (\$3), 98, rue St-Félix ; Pierre Pieffer, 77, rue du Bord de l'Eau ; Dame Aurélie Barbeau, 55, rue Dupré ; Pierre Bourget, 175, rue La-guchetière ; Dame Edmond Dallaire, 2082½, rue Notre-Dame ; Delle Donalda Beauchamp, 431, rue Amherst ; J. A. Lévesque, 15, rue Aqeduc ; R. Oumet, 138, rue du Champ-de-Mars ; A. Boyer, chez Dupuis et Labelle, coin Ste-Catherine et Jacques-Cartier ; Philias Beauchamp, 209, rue St-Dominique ; P. La-salle, 315, rue Plessis ; Delle Evéline Dallaire, 71, rue St-Constant ; Z. Beaudet, 25, rue Chatham ; Alphonse Dagen, bureau du Protonotaire ; E. Beauchamp, 345, rue St-Hypolite ; Dame Malvina Michaud, 156, avenue St-Martin ; Delle Malvina Blanchette, 33, rue Versailles ; H. Gore, 134, rue St-Pierre ; Dame C. Grothé, 105, rue St-André ; Alphonse Grimard, 411, rue Panet ; Delle Joséphine Gervais, 791, haut de la rue Sanguinet ; Delle Adéline Goyette, 380, rue St-Antoine ; Dame Pierre Rivard, 20, rue Payette ; Dame Louis David, 208, rue Montana ; C. Z. Lanctôt, 153, rue Craig ; Charles Renaud (\$2.00), 177, rue St-Martin ; Dame veuve Joseph Emard, 278, rue Jacques-Cartier ; The Johnston Fluid Beef Co. 27, rue St-Pierre ; Dame V. Lefebvre, 401, rue Laguchetière.

**Québec.**—Charles Fecteau (\$25.00), 33, rue des Prairies, St-Roch ; F. Patry, 16, rue Henderson ; Alphonse Lyonnais, 32, rue Octave ; Jules Soucy, 244, rue Richardson ; Emile Tardif, 29, rue St-Joseph ; E. Patry, 415, rue St-Valier, St-Sauveur ; Alfred Gauvreau, coin des rues St-Augustin et d'Aiguillon ; F. X. Lebel, 36, rue Richelieu ; Dame Dométhilde Bédard, 48, rue Massue, St-Sauveur ; Joseph Bilodeau, 16, rue Plessis ; Jean Derome, 131, rue St-Olivier.

**Château Richer.**—Edouard Gravel.

**Trois-Rivières.**—J. C. Prince.

**Côte St-Paul.**—Dame Blanche Lapiere (\$4.00), 54, Molson avenue.

**Ste-Cunégonde.**—Victor Grenier, 3237, rue Notre-Dame.

**Pointe St-Charles.**—S. Dion, 581, rue Centre ; Joseph Tougas, 95, rue Ropery.

**Pointe Claire.**—Moïse Leclerc, Maître de Poste.

**Montmagny.**—Etienne Michon, sen.

**Holyoke Mass.**—J. A. Bourdon, 231, Main St.

**Ottawa.**—F. Philbert, coin des rues Camberland et St-Patrice ; Delle Léonie Lefebvre, maison du Gouvernement

## SOIXANTIÈME TIRAGE

Le soixantième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRE (numéros de Mars), aura lieu SAMEDI, le 6 AVRIL, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Ste-Catherine et Ste-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

## CARNET DE LA CUISINIÈRE

**Gâteau quatre quarts.**—C'est l'un des meilleurs que l'on puisse manger. Mélangez ensemble 250 gr. farine, 250 gr. sucre, 250 gr. beurre et trois œufs. Remuez vivement en battant pendant quelques minutes et mettez au four sur une tôle bien beurrée. Un quart d'heure au four, et veillez.

**Carottes à la crème.**—Tourner les carottes en olives, c'est-à-dire les partager en quatre ou six morceaux selon leur grosseur, puis arrondir les angles pour leur donner une forme ovale. Les cuire à l'eau salée modérément, avec un morceau de sucre et une noix de beurre, et laisser tomber à glace. Puis les jeter dans une béchamelle légère que l'on beurrera au moment d'envoyer. On peut également apprêter ces carottes en les détaillant en liard, et en les cuisant comme les précédentes.

**Soupe Danoise.**—On émiette du pain blanc ; on le met tremper dans du lait en quantité suffisante pour qu'il en soit bien empreint. On met du beurre dans une casserole, on le fait fondre sans roussir ; puis on fait fondre le pain dedans en veillant à ce qu'il ne s'attache pas. On laisse refroidir un instant ; on ajoute le blanc de deux œufs. On prend ensuite cette pâte cuillerée par cuillerée et on la verse dans un bouillon bouillant. On laisse cuire pendant dix minutes et l'on sert. Ces boulettes ont la forme et le goût des meilleures quenelles, et forment, en outre, un excellent aliment pour les enfants et les personnes d'un tempérament délicat.

## CHOSSES ET AUTRES.

—Le nombre total des habitants du globe est de 1,435,000,000.

—La loi oblige que les boulangers de Chicago marquent avec une estampille le poids et leurs noms sur chaque pain

—S'il faut en croire une communication reçue par un de nos confrères parisiens, il suffit, pour éteindre le pétrole, de jeter du lait sur les flammes qui s'anéantissent comme par enchantement. L'essai est facile.

—L'empereur du Japon est riche. L'état lui accorde \$2,500,000 pour le maintien de sa maison, et sa fortune personnelle, qui est énorme, augmente toujours. Il s'entend à merveille en fait d'affaires, et se tient au courant de ses placements.

**UN PROBLÈME.**—Dans une maison du comté de Walker, Georgie, demeurent trois femmes dont deux sont des épouses, deux des belles-mères, deux des brus, trois des mères, deux des grand-mères, et une grand-grand-mère. Débrouillera qui pourra.

—Les jeux de mots de la politique et du hasard.

Comme député, le général Boulanger n'a pas voulu demeurer dans la *Charente-Inférieure* ; il n'a jamais perdu le *Nord*, a toujours été élu en *Somme*, et, après quelque temps de repos politique, il vient de faire une brillante rentrée en *Seine*.

—Les Américains, qui ne se lassent point d'inventer viennent de trouver l'emploi des vieilles bottes dans la reliure des livres. Un industriel a imaginé de réduire le cuir des vieilles bottes et des vieux souliers en une pulpe, qui se manipule comme la pâte de papier et qui donne des reliures d'un prix très modique, susceptibles de graffage et d'estampage.

"ONCE A WEEK."—Tel est le titre d'un très beau journal anglais illustré, de 24 pages, publié à New-York. Imprimé sur papier de luxe, avec de magnifiques gravures, cette publication mérite l'encouragement de tous ceux qui aiment la bonne littérature. Le numéro de cette semaine contient une grande planche de 30 x 21 représentant l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Au centre de la gravure se trouve le prince de Galles hissant le pavillon américain, entouré des principaux hommes d'Etat Anglais, Américains, Canadiens et autres. S'adresser à M. P. F. Collier, 104 à 110, Attorney street, New-York.

VARIÉTÉS

On parle, devant un pauvre diable, du pain dont le prix a baissé. — C'est la première fois, dit-il que je me réjouis de l'abaissement de mon meilleur ami.

En omnibus. La voiture est au complet. Un monsieur d'une trentaine d'années tient sa petite fille sur ses genoux ; la voiture s'arrête pour laisser monter une fort jolie femme. Celle-ci constate que l'omnibus est complet et va redescendre, lorsque la petite fille crie : — Papa, je resterai debout, donne ma place à la dame !

Pensées choisies de Briollet : " Quoique faisant la roue, les charrons n'en sont pas plus fiers. " " Pas de mer qui ne soit salée, ni de belle-mère qui ne soit douce. " " Une maladie qui court, c'est la phthisie galopante. " " C'est la plume qui a un bec, et c'est le papier qui boit. "

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 485.—ENIGME

Lorsque la nuit de ses sombres baisers Lèche les murs et que le dieu Morphée, Fils du sommeil, fait — on le dit — trophés De vous tenir dans ses bras enlacés,

Je viens à vous, parfois l'humeur coiffée. D'un gai sourire en traînant des pensées Vous conduisant parmi les trépassés... Et vous poussez quelque plainte étouffée !...

Je hante aussi soit jeune homme ou vieillard Dès son réveil. Alors, dans un brouillard, L'un voit celui... non, celle tant aimée ;

L'autre le temps où notre grande armée, D'un pas léger, se rendait à Berlin. Où nous étions les seuls maîtres du Rhin !...

486.—MÉTAGRAMME

Trois pieds cachent ce que chacun Sur tous les tons toujours réclame ! (Qu'il importe, en effet que la femme Soit blonde ou brune ou l'homme brun !) Si vous lui remplacez la tête, Dame ! on dira : c'est... une bête !

SOLUTIONS

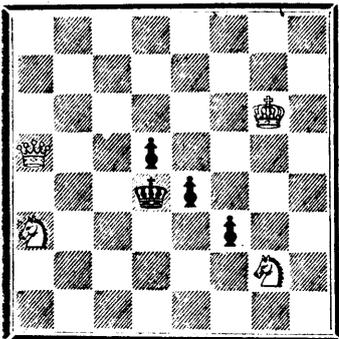
No 482 — Les mots sont : Fraude et Faveur. No 483. — Les mots sont : Abaisser et Effacer. No 484. — Les voleurs et l'âne."

ONT DEVINE :

A. Guérette, Lévis ; Mde Frédéric Juneau, Mlle Adriana Turgeon, Mlle Anna Blondeau, Chs Lamontagne, Québec ; E. Dargis, Mlle B. Cormier, Montréal ; H. Dion, Lachine.

LES ÉCHECS

Composé par M. G. LAWS Noirs—4 pièces



BLANCS—4 pièces Les blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION DU PROBLEME QUI A PARU DANS LE NO 253

Blancs. 1 C 2e F R 2 C 3e D, échec 3 D pr. P, échec et mat. Noirs. 1 P pr. C 2 R 4e D 1 R 5e F 2 R 4e C Si 2 F 6e D, échec 3 P 4e T, échec et mat.

AVIS AU MERE. — LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des États-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

18 -- RUE SAINT - LAURENT -- 18

30166

AUX MERES



Si vous voulez avoir des enfants forts et vigoureux, donnez-leur du

LE JOHNSTON'S FLUID BEEF

à leur déjeuner.



MEUBLES DE

SALONS DE \$35 A \$250

CHAISES, FAUTEUILS, DIVANS, SOFAS ET AUTRES MORCEAUX DÉPARÉILLÉS

WM. KING & CIE.,

652 - RUE CRAIG - 652

LA MEILLEURE PLACE POUR ACHETER

— DU —

BON TABAC CANADIEN, CIGARES & CIGARETTES, EST MAINTENANT AU

No 1788 RUE SAINTE-CATHERINE

Entre les rues Sanguinet et Ste-Elizabeth

HUITRES AU VERRE, GATEAUX, FRUITS, ETC.

Une visite est sollicitée

HORACE CORMIER

SIROP

ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément le Foie et les Poumons ; fait expectorer, sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2561, NOTRE-DAME, MONTREAL

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY, Chimiste-pharmacien, 144, rue St-Laurent.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED

Le plus complet des journaux illustrés anglais, publié aux États-Unis, contenant 8 pages de texte et 8 pages de gravures. Prix d'abonnement : un an, \$4 ; six mois, \$2. S'adresser aux Nos 53 et 55, Park Place, New-York (E.-U.).

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Ad. vertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for the NEW YORK.



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai.

CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démanaison et d'arthres aux bras d'une souffrance terrible. J'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe, No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis. On trouvera le même remède au No 25, rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.

Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs) MONTREAL

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, le plus complet et le meilleur marché des journaux littéraires du Canada.

PERTE DU SOMMEIL.

L'insomnie et les songes terribles sont des signes certains et avancés de l'épuisement du cerveau. Le cerveau puise dans un sommeil salutaire la force nécessaire aux devoirs du lendemain. Mais quand le système nerveux a été surchargé de travail, il lui devient impossible de contrôler l'esprit qui est tracassé par le travail tout aussi bien que pendant le jour, et le cerveau n'a pas le temps de recouvrer son énergie. Les remèdes les plus propres à cet état de choses, sont les sédatifs, les laxatifs, les toniques pour les nerfs et tous les régulateurs des fonctions générales. Le Coca et le Céleri sont les sédatifs commandés, et toute leur grande efficacité se fait sentir dans le Céleri Composé de Paine. En outre il contient dans des proportions scientifiques, leurs remèdes contre la constipation, les dérangements du foie et des reins. Voilà une très courte description du remède qui a donné un doux repos à des milliers de personnes, du soir au matin agitées par l'insomnie, ou dont les songes effrayants sont la cause que ces personnes sont plus fatiguées et plus abattues au réveil qu'au coucher. Toutes les vieilles personnes nerveuses, débiles et troublées par l'insomnie trouveront une grande vigueur et une santé parfaite dans le puissant tonique pour les nerfs, le Céleri Composé de Paine.



Prix \$1.00.

Vendu par les Pharmaciens. Circulaires gratis.

Wells, Richardson & Cie., Montreal, P. Q.

CE QUE

FIT MA TANTE

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille surtout pour notre mère, dont la vie était en danger, affaiblie qu'elle était par la douleur et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait laissée ; ma tante seule pouvait prendre soin d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-Léon chaude, tout comme le thé. Maintenant elle est très forte et se porte bien. Elle repose bien toutes les nuits. Bref, elle est complètement changée et a retrouvé toute sa bonne humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS, Buffalo N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON

54, CARRÉ VICTORIA

M. A. POULIN,

Téléphone 1432 GERANT, MONTREAL

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price \$3 a year. Four months' trial, \$1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS A Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price \$2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address

MUNN & CO., Patent Solicitors. GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 23 MARS 1889

## SANS MÈRE

PREMIÈRE PARTIE

VIII.—LE MYSTÈRE

Il en était plus préoccupé que jamais, pendant qu'il traversait la cour qui séparait l'hôtel de l'usine, pour aller voir si son beau-frère n'était pas dans leur commin cabinet de travail, où il pouvait, après tout, s'être endormi de fatigue.

Ouverte était la porte de l'usine, ouverte était également celle du cabinet.

Les rideaux étaient baissés.

Pierre, d'un mouvement brusque, les tira. La pièce était vide.

Il regarda, nulle trace de lutte ou de désordre ne régnait dans le cabinet.

Seule, une chaise était renversée, et un revolver se voyait sur le coin d'un meuble.

Mais la chaise pouvait avoir été bousculée par Georges lui-même, dans la précipitation d'un départ.

Quant au pistolet, on ne s'en était point servi, les six balles étaient intactes, autour du canon mobile.

Une idée vint à M. de Sauves.

Il s'approcha du secrétaire dont Georges et lui avaient chacun une clef.

Le meuble était refermé. Pierre l'examina, il ne portait aucune trace d'effraction.

Plus tranquille, il l'ouvrit.

Mais il eut beau chercher, les trente-huit mille francs déposés par Chaniers pour l'échéance du lendemain n'y étaient plus.

Evidemment Georges seul les avait pris.

—Ma heureux !... se dit-il, il sera allé chez Jeanne !... Il a bien choisi son moment ! Ah ! pourvu qu'Adèle ne le sache pas !... Aujourd'hui ce serait la mort pour elle... et dans quelques jours, ce serait son bonheur qui en mourrait.

Il revint vers le petit hôtel, le visage bouleversé par l'idée que Georges, le mari de sa sœur, avait succombé à cette tentation-là.

Le docteur Graniers attendait Pierre dans le petit salon du bas.

—Mon Dieu ! monsieur de Sauves !... s'exclama-t-il dès qu'il vit l'ingénieur, comme vous êtes pâle. Q'avez-vous donc ?

Pierre parut horriblement embarrassé.

—Rien, dit-il. Je suis fatigué.

Le médecin qui était un homme du monde comprit que sa question était indiscret, il n'insista pas.

—Savez-vous où est M. Chaniers ? demanda-t-il au bout de quelques secondes, je voudrais lui parler avant de m'en aller.

—Mon beau-frère est sorti, docteur.

L'autre eut un haut-le-corps.

—Sorti ! à cette heure-ci ! fit-il. Et sans avoir pris des nouvelles de sa femme !... C'est fort extraordinaire !...

Pierre ne répondit pas, tandis que sur son visage s'accroissait une gêne de plus en plus évidente.

—Enfin, continua M. Graniers, cette absence ne me regarde pas. Je voulais lui dire de ne pas fatiguer Mme Chaniers et d'entrer chez elle le moins possible.

—Je me charge de votre commission, docteur. Quand reviendrez-vous ?

—Ce soir à la nuit, à moins de complications, au quel cas je vous serais reconnaissant de m'envoyer chercher.

Mais, fit-il, très sûr de lui, il n'y en aura pas de complications, surtout si vous suivez mes recommandations.

—N'ayez pas peur, vous serez obéi.

Tandis que le docteur Graniers s'éloignait, frappé malgré lui du bouleversement de M. de Sauves, la garde, Mme Nouvailles, appela Pierre.

Celui-ci monta.

—Qu'est-ce que c'est ? l'interrogea-t-il dès le seuil du palier.

—Madame s'inquiète de n'avoir pas encore vu monsieur, elle le demande.

—Ah ! fit M. de Sauves, étreint d'une angoisse sans nom.

—Que faut-il lui répondre ? insista la vieille dont les yeux perçants dévisageaient Pierre.

—Mais la vérité, fit l'autre subitement décidé en s'apercevant du regard inquisiteur et malveillant de Mme Nouvailles.

Vous direz à ma sœur que M. Chaniers est sorti pour une commande importante qui ne souffrait aucun retard, moi-même je vais en faire autant.

—Bien, monsieur, répondit la garde toujours méfiante.

M. de Sauves, en effet, prit son chapeau et se dirigea vers la rue Mosnier qu'habitait Jeanne Descours.

Quand il arriva chez celle-ci elle n'était point chez elle et n'y avait pas couché.

Il attendit Jeanne.

Vers onze heures seulement elle arriva. Elle rayonnait.

En voyant Pierre ses fins sourcils se froncèrent, et ses yeux verts devinrent méchants.

—Vous ici, dit-elle. Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite ?...

Jeanne n'était point une violente. au contraire. Souple et rusée, c'était une féline qui ne s'emportait que rarement et savait se contenir.

M. de Sauves l'avait combattue toute sa vie, il avait été son ennemi déclaré dans la liaison avec Georges Chaniers.

Toujours Jeanne avait rêvé rendre à l'ingénieur, d'une façon ou de l'autre, le mal qu'elle prétendait avoir reçu de lui.

—Jeanne, murmura Pierre ému et bouleversé en pensant à sa sœur, c'est mal ce que vous avez fait !...

—La Tigresse flaira un mystère, et trop forte pour avouer qu'elle n'en connaissait pas le premier mot, elle se contenta de hausser les épaules et murmura du bout de ses lèvres.

—Ah bah ! monsieur on se défend comme l'on peut !...

—Ne faites pas l'étonnée, vous le savez, Georges a quitté l'usine cette nuit, nul ne sait ce qu'il est devenu, mais moi je suis venu chez vous tout droit.

—Vous vous trompez, murmura-t-elle avec une physionomie qui démentait sûrement ses paroles ; je n'ai pas vu M. Chaniers.

—Vous ne me dites pas la vérité, il vous a donné une somme considérable, une somme qui était hier dans le secrétaire de l'usine, qui n'y est plus aujourd'hui.

—Comment est-ce possible cela, puisque vous, Pierre, l'honnête homme impeccable qui ne devez jamais avoir menti, vous m'avez affirmé, il n'y a pas trois jours, que ni votre beau-frère ni vous n'avez d'argent ?

—C'était la vérité. Nous n'avions pas d'argent à distraire de notre industrie, mais nous avions les sommes nécessaires à nos paiements d'ouvriers, à nos échéances.

Elle eut une nouvelle flamme dans le regard, et avec une expression narquoise qui de plus en plus, disait le contraire de ce qu'elle affirmait, elle répéta :

—Je n'ai pas vu Georges. Du reste, il adore sa femme, qui est très belle, paraît-il ; que viendrait-il faire chez moi ?...

—Jeanne, ne soyez pas impitoyable... Ma sœur peut en mourir, et Georges aujourd'hui est père de famille ; promettez-moi de ne pas le revoir... Et pour vous remercier, je ferai tout ce que vous voudrez.

—Me donnerez-vous les cent mille francs dont j'ai besoin pour aller m'établir à Rio ?

—Je ne les ai pas. D'où les sortirais-je ? Mais je ne vous tourmenterai pas au sujet des trente huit mille francs que Georges vous a donnés cette nuit.

—Oh ! ceux-là ! fit la Tigresse encore plus perfide et mystérieuse, je vous défie bien de me les reprendre !...

—Je n'essayerai même pas. Mais par pitié,

promettez-moi de ne pas revoir Georges, de ne pas l'éloigner de sa maison et de son intérieur.

Elle éclata de rire, et dit :

—Vous êtes un homme charmant, mais je dois être à midi chez Hills pour déjeuner, et je meurs de faim.

—Alors vous ne voulez pas me promettre ce que je vous demande ?

—A quoi cela servirait-il ? Les promesses et les serments ne sont bons qu'à être violés. C'est du fruit défendu, ça.

M. de Sauves vit bien qu'il n'obtiendrait rien de Jeanne, et désolé, le cœur serré d'une bizarre angoisse, il la quitta.

Mais avant de descendre, il jeta un regard sur le petit salon où il l'avait attendue, où elle l'avait reçu.

Des meubles boiteux, recouverts de housses à la blancheur douteuse, le garnissaient.

Une table encombrée de boîtes de poudre de riz, de rubans, de chiffons, tenait le milieu.

Pas une chaise, pas un coin n'était libre ; partout, il y avait soit un paquet, soit une robe ou un manteau, une caisse à chapeaux ou autres.

Aux murs quelques chromos étaient pendus, sans cadres, accrochés par quatre épingles.

C'était le désordre et la malpropreté dans tout leur éclat.

Malgré lui, il pensa au petit nid de Belleville, si propre, si élégant, si calme, et dans le moindre coin duquel, avec ses fleurs toujours si fraîches, ses mousselines si blanches, ses meubles si soignés, on sentait une si chaude atmosphère de bonheur intime, de sûre tendresse.

—Ah ! le malheureux ! se répéta-t-il de nouveau, le malheureux, qui va jeter son bonheur, son présent, son avenir aux pieds de cette créature dégradée !... Il est probablement rentré chez lui, à l'heure actuelle, mais je ne lui parlerai pas de ma découverte... Oh ! non !... Ces paroles-là ne pourraient sortir de ma bouche.

Et le cœur brisé, il reprit le chemin de l'usine.

—Où est monsieur ? demanda-t-il à Suzanne en arrivant.

Elle secoua la tête.

—Monsieur n'est pas rentré, dit-elle, et madame l'a peut-être demandé dix fois.

—Pas rentré ! répéta Pierre avec une nouvelle angoisse.

Tout bas, il pensa :

—Il n'ose pas !...

Mais Pierre de Sauves eut beau guetter toutes les personnes qui entraient par la grande porte de la rue ; il eut beau écouter les voitures qui montaient la pente si raide de Belleville ; nul ne ressemblait à Georges, aucun fiacre ne s'arrêta devant l'usine.

Toute la journée se passa en des craintes folles, en une angoisse qui serrait le cœur de l'ingénieur.

—Mais pourquoi, pourquoi ne revient-il pas ? se demandait-il sans cesse.

A Adèle, qui voulait voir son mari et commençait à s'inquiéter de sa bizarre absence, il avait fallu faire un conte.

Georges avait été subitement appelé chez M. Chalandon pour une commande.

Le docteur Graniers avait défendu au jeune homme de voir sa femme avant son arrivée ; alors Georges avait embrassé Adèle pendant son sommeil et avec de si grandes précautions qu'elle n'avait rien senti.

Elle crut d'abord ce qu'on lui disait ; mais vers le soir, elle s'inquiéta davantage.

—A quelle heure Georges revient-il ? demanda-t-elle à son frère.

—Il ne peut pas tarder, répondit Pierre.

—Aussitôt qu'il sera là, tu le feras monter, n'est-ce pas !

—Oui, sois sans crainte.

La moitié de la soirée se passa.

Un coup de sonnette retentit.

—Voilà monsieur ! dit la garde.

—Adèle devint plus blanche qu'un suaire.

—Non, dit-elle, ce n'est pas lui. Du reste, il a sa clef, et ne sonne jamais.

Pierre était déjà allé à la rencontre de celui qui arrivait. C'était le docteur Garniers.

—Comment va madame Chaniers ? demanda-t-il à M. de Sauves.

—Elle est inquiète.

—De quoi ?

Pierre hésita très ennuyé.

Mais afin que le médecin ne fit pas fausse route, ou même pût l'aider dans les prétextes à inventer pour colorer l'absence de Georges, il fallait qu'il connût la vérité, au moins en partie.

—Je ne sais ce qui se passe, dit Pierre en parlant péniblement comme si les mots n'eussent pas voulu tomber de ses lèvres, mon beau-frère s'est absenté sans prévenir personne.

—Comment cela ?

—Depuis hier, quand il vous a accompagné il n'a pas reparu.

—Que me dites-vous là ?

—La vérité.

—Et il n'a pas laissé un mot, un indice, quelque chose ?

—Rien du tout, docteur.

—Et vous, son ami, vous ne vous doutez pas de ce qu'il a pu faire ?

Pierre hésita.

Allait-il parler de la Tigresse ?

En une vision rapide, il vit le bonheur d'Adèle, cette sœur adorée, déjà si sérieusement menacée, et qui pouvait sombrer à jamais, si la moindre indiscretion était commise.

—Non, dit-il au bout de quelques secondes, je ne sais rien !...

—C'est étrange. Et vous êtes sûr qu'il n'a pas couché à l'hôtel ?

—La chambre qui lui avait été préparée est dans l'ordre le plus parfait. Le lit n'a pas été défait.

—Et les autres pièces ?

—Pareillement.

Tout à coup, le visage du docteur se rembrunit, il pensait à la raie lumineuse, vue par Georges Chaniers en les rideaux de son cabinet de travail, il se souvenait surtout de ce que le jeune homme lui avait dit alors.

Mais il ne pouvait entrer dans l'esprit du docteur de se méfier à cet instant de M. de Sauves.

—Attendez donc, lui dit-il, je sais peut-être quelque chose.

Pierre sursauta.

Quoi donc ? demanda-t-il.

M. Graniers raconta l'épisode.

—Etes-vous allé dans le cabinet ? dit-il à l'ingénieur.

—Oui.

—Et vous n'y avez rien constaté ?

De nouveau, la physionomie si droite de Pierre se voila d'une forte nuance d'hésitation.

Il ne voulait pas, il ne pouvait pas dire un mot de la disparition des trente-huit mille francs.

—Non, rien, dit-il simplement, sans parler de la chaise renversée, ni du revolver trouvé au coin d'un meuble.

—C'est que votre beau-frère pensait que c'était vous qui étiez dans le cabinet. Je voulais moi, l'accompagner croyant que quelque voleur pouvait vous dévaliser. Il m'a répondu : laissez, ce doit être Pierre.

—Vous me faites frémir ! fit l'ingénieur atrocement pâle.

—Il y a peut-être de quoi. Si M. Chaniers a disparu depuis ce moment-là, c'est qu'il lui est peut-être arrivé quelque malheur.

—Mais, docteur, les assassinats ne se commettent pas ainsi. Il y aurait trace de lutte. On aurait entendu du bruit, des cris, des appels de Georges. Et le corps ?... on le retrouverait quelque part ?...

—C'est vrai, mais tout cela est bizarre.

—Et ma sœur réclame son mari. Et j'ai à peine osé monter chez elle, ne sachant que lui dire, que lui répondre.

—Ceci est très grave, car la fièvre, une fièvre mortelle va la prendre.

—Mon Dieu ! fit Pierre en chancelant.

—Que lui avez-vous dit ?

—Que M. Chalandon avait envoyé chercher son mari de très bonne heure, et que pour ne pas vous désobéir, il était parti en l'embrassant sans la réveiller.

—Il faut persister dans cette fable et gagner du temps.

—Où est Georges ? Telle fut la première ques-

tion d'Adèle quand elle vit son frère entrer dans sa chambre escorté du docteur.

—Je te l'ai déjà dit, répondit Pierre, ton mari est chez M. Chalandon.

—Comment n'est-il pas encore revenu ?

—M. Chalandon l'a peut-être emmené à la campagne, car c'est le lundi de la Pentecôte aujourd'hui, et Georges n'aura pas osé lui refuser de l'accompagner car M. Chalandon, qui est notre plus fort client, représente actuellement notre fortune, notre avenir, et il est un peu despote.

—Oui, mais il est bon. Si Georges lui avait dit que notre bébé venait de naître, il ne l'eût pas emmené.

—Qui sait !

—Je suis trop inquiète. Je t'en prie mon bon Pierre, va savoir au juste rue de Charonne ce qui est arrivé.

—Je veux bien. Mais à une condition.

—Laquelle ?

—Que tu te calmeras et que tu penseras à ta fille.

—Que vous n'allez pas pouvoir nourrir, ajouta le docteur, si vous vous mettez ainsi l'esprit à l'envers.

Elle tourna ses beaux yeux suppliants aux pauvres meurtries vers M. de Sauves :

—Je t'en prie, lui dit-elle, va vite si tu ne veux pas que je meure.

Pierre en deux bons fut en bas.

Mais ce ne fut pas vers la rue de Charonne qu'il se dirigea.

Il revint chez Jeanne Descours.

Avec quelques louis, il fit parler la concierge.

La Tigresse était sortie vers midi et demi avec un monsieur qui était venu la chercher en voiture, non pas pour la conduire déjeuner chez Hills ainsi qu'elle l'avait dit à M. de Sauves, mais bien pour lui faire passer la journée à la campagne.

La concierge avait entendu quand elle avait dit au cocher en montant en voiture :

—Gare de Lyon, et vivement.

—Était-ce une victoria ? demanda Pierre.

—Non, monsieur, un coupé de remise sans numéro.

—L'individu qui est venu la chercher est-il descendu ?

—Non, monsieur, il est resté dans le coin de la voiture.

—Et vous ne l'avez pas vu ?

—Un tout petit peu, quoiqu'il se cachât.

—Comment était-il ?

—Jeune, blond, rose et frais.

—Avec ou sans barbe ?

—Les moustaches seulement, mais très longues.

Pierre chancela :

C'était le portrait de Georges Chaniers.

—Elle n'a pas prononcé le petit nom de ce monsieur devant vous ?

—Non monsieur.

—Vient-il chez elle d'habitude ?

—C'est la première fois que je l'ai vu.

M. de Sauves ne doute plus.

—Georges a eu un accès de folie, se dit-il

Et lentement, le désespoir dans l'âme en pensant à sa sœur, il reprit le chemin du petit hôtel.

—Eh bien ? lui demanda Adèle en l'apercevant.

Avec un aplomb qu'il trouvait dans son immense affection pour sa sœur, Pierre répondit armé d'un calme imperturbable :

—Eh bien, c'est ce que j'avais prévu.

—Quoi donc ?

—M. Chalandon avait chez lui un de ses amis originaire d'Amérique, je crois, dans tous les cas, fabuleusement riche. Ce monsieur a vu avant-hier les produits de l'usine, il s'en est engoué, et il a voulu sur-le-champ amener Georges dans un magnifique château qu'il vient d'acquérir afin de le remplir de notre travail. Ce sera une commande énorme.

—Qui lui a fait négliger sa femme et sa fille ?... Ça m'étonne.

—En devenant père de famille ma chérie, Georges a compris que de nouveaux devoirs lui incombaient.

—Et il est parti sans m'écrire ?...

—Il n'a pas eu le temps ; il t'enverra sûrement une lettre dès son arrivée là-bas.

—Où est-il ?

—M. Chalandon est avec eux, et personne dans sa maison ne sait où.

—Pourquoi n'a-t-il pas envoyé de dépêche ?

—Dans le pays où est Georges, il n'y a peut-être pas de bureau télégraphique.

—Et sur la route, dans les gares de chemins de fer ?

—Ton mari aura eu peur de t'émotionner par le petit papier bleu dont l'arrivée subite bouleverse toujours un peu.

Elle crispa ses belles mains pâles sur ses couvertures.

—On me trompe, dit-elle, tout cela n'est pas naturel !...

Malgré les assertions de M. de Sauves, une fièvre violente prit la jeune femme.

Toute la nuit, elle battit la campagne.

Le docteur Granier qu'on avait envoyé chercher de nouveau ne la quitta qu'au jour.

—Elle a un tempérament extrêmement vigoureux, dit-il à Pierre ; une autre serait à coup sûr, morte cette nuit. Je vais aller voir quelques malades, je reviendrai après. Faites bien attention. Ne la quittez pas.

Au moment de franchir le seuil de la porte, le docteur se retourna subitement et dit :

—Pourquoi ne prévenez-vous pas la préfecture de police de la disparition de M. Chaniers ?

Pierre devint très rouge.

—Oh ! docteur ! fit-il avec une répugnance marquée.

—C'est que cette absence me paraît de plus en plus inquiétante.

—Certainement, mais aussi faire mettre le nez à ces individus-là dans vos affaires, est peut-être dangereux.

M. Granier eut un brusque haute-le-corps.

—Dangereux ! répéta-t-il. Pour des braves gens comme vous, qu'est-ce qui peut donc être dangereux ?

Pierre qui supposait toujours que son beau-frère était chez Jeanne Descours, ne répondit pas.

—Croyez-moi, insista le docteur, suivez mon conseil.

—Je verrai, répondit l'ingénieur évasivement, j'ai besoin de réfléchir.

Mais deux choses harcelaient M. de Sauves.

Jeanne était-elle revenue à Paris et dans ce cas, pourquoi Georges ne rentrait-il pas à la maison ?

Ensuite il avait son échéance, la plus considérable, toutes les réparations de l'usine et de l'hôtel étant à payer pour le jour même.

Or, son beau-frère ayant emporté les trente-huit mille francs avec lesquels on devait tout solder ce matin-là, Pierre devait envoyer chez le banquier de la maison chercher la somme.

Il appela le caissier.

—Monsieur Simon, lui dit-il, voici un chèque avec lequel vous irez chez M. Gérard, notre banquier, toucher quarante mille francs.

Le caissier eut un mouvement de contrariété.

—Qu'avez-vous ? demanda Pierre qui s'en aperçut.

—Mes écritures sont très en retard, monsieur, répondit-il, car vous savez que je suis parti subitement samedi. De plus, ma mère est toujours très malade, et je voudrais demander à monsieur l'autorisation de m'en aller de bonne heure. Alors, si je pouvais ne pas faire cette course, je l'aimerais mieux.

—Bien, répondit M. de Sauves qui devait sortir de son côté pour aller voir si Jeanne Descours était de retour à Paris, bien, je vais faire ma commission moi-même.

Chez Jeanne, il n'apprit rien, sinon qu'elle n'était rentrée qu'au matin et seule ; puis, qu'elle était ressortie un peu plus tard, sans dire où elle allait.

A la banque, malgré son sang-froid, il s'embrouilla dans les explications qu'il donna pour demander de l'argent.

Et préoccupé ainsi qu'il l'était, de la gravité qu'allait amener dans la situation de sa sœur, l'absence persistante de Georges, il répondit à tort et à travers aux diverses questions que lui posa M. Gérard.

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 23 MARS 1889

## GUET-APENS

TROISIÈME PARTIE

## HONNEUR POUR HONNEUR

—Et Lucienne ? Notre Lucienne ! Et Claudine ? Et M<sup>e</sup> Landais, qui m'a si bien défendu ? Je me rappelle la dernière fois que je les ai vus. C'était à la prison Saint-Pierre. On me conduisait à la guillotine. Rien que cela. Quand j'y pense, j'en ai une sueur dans le dos. Il était temps. Dix minutes de plus, et je ne causerais pas avec toi aujourd'hui, Marie. Qu'est devenue Claudine ? Qu'est devenue notre Lucienne ? Et Gauthier ? Enfin, tout le monde, tout le monde. Dépêche-toi. J'ai hâte de tout savoir, moi. Pense donc, est-ce que je ne suis pas mort pour vous autres depuis longtemps ?

—Claudine, tu as entendu parler d'elle au procès. Elle a failli mourir pour te sauver. Lucienne, tu l'as vue au procès et elle serait revenue avec nous si elle n'avait été obligée de retourner auprès de sa sœur toujours souffrante, car elle est retombée malade après la mort de Georges.

—Oui, je sais tout cela. Mais ce que j'ignore, c'est leur vie pendant ce siège maudit. C'est une lacune dans mon esprit, un vide qu'il faut que tu combles. Allons, parle. D'abord, bien que j'aime beaucoup Lucienne, parle-moi de Pascal et d'Henri, par rang d'affection. Commence par l'un ou par l'autre, ça m'est égal. Tiens, je vais t'aider. Commence par Henri.

Le moment était venu. Il fallait tout dire.

—Tout à l'heure, Michel, n'as-tu pas exprimé l'espoir que tes fils s'étaient engagés pendant la guerre ?

—Parbleu ! c'était leur devoir de Français.

—Eh bien, Henri s'est engagé.

—A la bonne heure !

—Mais mon pauvre ami, puisque tu souhaitais, toi-même, que ton fils courût les dangers de la guerre, il faudrait te résigner si Henri, si Henri avait...

—Il a été blessé ? Ah ! mon Dieu. Infirmes peut-être ? On a été obligé de lui couper un bras ? Une jambe ? Les deux bras ? Les deux jambes ?

Marie se taisait.

—Tu ne dis rien ? Ce n'est pas cela ? Je n'ose plus. Marie, ma chère femme, réponds-moi. Henri ?

—Il est mort !

—Ah !

Le pauvre père dit ce mot simplement, mais un sanglot lui monta à la gorge. Ils firent quelques pas.

—Et Pascal ? interrogea Doriat, d'une voix sourde.

—Pascal s'est engagé également. Tu n'en doutes pas ? Je ne pouvais penser à les retenir, pendant qu'on se battait pour défendre le pays. Et je l'aurais voulu, du reste, que Pascal n'aurait pas

tenu compte de ma volonté. Il est parti le même jour qu'Henri.

—Il est prisonnier, peut-être ?

—Non.

—Qu'est-il devenu ?

—Il te faut du courage, mon pauvre ami, beaucoup de courage. La guerre, c'est une chose abominable, vois-tu, et ceux qui nous gouvernent ne devraient jamais la déclarer que pour défendre l'honneur du pays ou répondre à une attaque injuste. Du courage, mon pauvre Michel, il te faut beaucoup de courage.

Doriat regardait sa femme avec des yeux terrifiés.

—Que dis-tu ? que dis-tu ? Pascal ? Pascal ? Lui aussi ?

—Comme Henri !

—Mort !

Il s'affaissa au bord du chemin qu'ils suivaient, le long d'un fossé. Il prit sa tête entre ses mains et longtemps, longtemps, il rêva. Marie n'osa distraire sa tristesse. Rien à cette heure-là ne pou-

Il voulut passer devant sa maison et resta là de longues minutes à contempler les ruines. Puis ce fut le tour de la maison de ses fils. Marie lui racontait chemin faisant, et quel chemin, un calvaire ! comment Pascal et Henri étaient morts. Doriat pleurait à chaudes larmes. Cela le soulageait.

XI

Ce fut vers la fin de juin, à peu près un an après le meurtre de Bourreille, que Montmayeur fut exécuté.

L'exécution eut lieu là même où Doriat avait failli payer de sa vie un crime qu'il n'avait pas commis. Il n'eut pas de faiblesse.

Ce fut la pensée de Lucienne qu'il garda la dernière. Ce fut à Lucienne qu'il garda la dernière.

Ce fut à Lucienne qu'il pensa lorsque le couteau descendit. Les gendarmes racontèrent par la suite qu'ils avaient entendu le condamné prononcer un nom distinctement, alors que les mains et les pieds liés, il n'attendait plus que le châtimement suprême.

Ce nom était celui de Lucienne !

Et à l'heure même où il expirait, Lucienne, à Garches, à genoux, priait pour le misérable.

Gauthier n'avait pas tenu parole. Il avait dit à Montmayeur :

« Le jour où tu monteras à l'échafaud, je serai là pour applaudir à tes angoisses. »

Il était assez vengé. Il fut clément.

XII

Gauthier, dans le courant de l'année qui suivit la guerre, épousa Lucienne.

Il ne voulut pas faire reconstruire les Bernadettes.

Il acheta une propriété dans le Bas-Berri et s'y installa avec sa femme.

Mais il ne voulut pas séparer sa vie de celle de Doriat, pas plus qu'il ne voulut séparer Lucienne et Claudine.

Claudine vint vivre auprès de sa sœur.

Fidèle au souvenir de Georges, elle gardait son deuil.

Quant à Doriat et à Marie, ils furent chargés des soins qu'exigeait un immense jardin fleuri qui entourait la maison.

Et l'ami Courlande ?

Son rêve était accompli. Gauthier avait des bois giboyeux et une jolie rivière traversait sa propriété.

Courlande fut chargé de la garde de la chasse, avec droit de chasse et de pêche.

C'est là qu'il vit encore, aux environs de la Châtre, là que vivent encore tous nos personnages, heureux autant

qu'on peut l'être lorsque la vie laisse d'aussi cruels souvenirs.

FIN

## VENUS POUR S'AMUSER

M. et Mme Duflost sont installés aux premières de face.

Madame.—Pour une pauvre fois que vous consentez à me procurer un plaisir, je m'étonne, monsieur Duflost, que vous ayez si peu souci de mon bien-être. Un mari galant se fût assuré des places plus confortables ; mais il paraît que vous vous êtes dit : C'est assez bon pour elle !

Monsieur, étonné.—Mais, ma chère amie, nous sommes aux premières de face ; chaque fauteuil me revient à une piastre, et je cherche vainement où



Il resta de longues minutes à contempler les ruines.— Voir page 77, col. 2.

vait soulager le pauvre homme. Il n'était pas de consolation humaine possible !

Elle était restée debout auprès de lui et pleurait silencieusement. Elle l'entendit qui murmurait :

—Ce n'est pas juste ! Non, ce n'est pas juste ! J'ai été un honnête homme toute ma vie et je n'ai jamais rien fait pour mériter tant de malheurs !

Quand Doriat se releva, il avait vieilli. Tout ce qu'il avait supporté depuis près d'un an, l'accusation, la honte, l'infamie de la condamnation, la solitude en attendant l'échafaud, la terrible nuit qui avait failli être la dernière de sa vie, l'isolement dans sa cellule, tout cela était oublié, tout cela n'était rien à côté de l'effroyable catastrophe qu'il trouvait à son retour.

Oui, il se releva vieilli, le dos courbé, le front ridé, ayant perdu à jamais la gaieté de son regard.

Ils reprirent leur route vers Garches.

J'aurais pu trouver ces places plus confortables dont tu parles ; aux loges.

Madame, *froissée*.—Comment ! vous ne pouvez croire que je fasse allusion aux loges ? A votre avis, j'y ferais donc tache ? Ah ! je ne vous remercie pas de m'avoir amenée au théâtre, puisque c'était pour m'y offrir de pareils compliments.

Monsieur.—Mais non, mais non ; seulement je réponde à ton reproche d'avoir négligé ton bien-être. Je me suis présenté à la location et j'ai dit : Combien vos premières places ? On m'a répondu seize francs, que j'ai payés avec empressement ; on m'en eût demandé cinquante que le bonheur de te faire plaisir me les eût fait donner avec la même joie.

Madame.—Ainsi, vous avez gaspillé seize francs sans même vous assurer quelles étaient ces places ? de sorte que si, à notre arrivée, on nous avait ouvert le fond d'une armoire, en disant : "Tenez, vous êtes placés là, sur la seconde tablette", vous n'auriez eu aucune réclamation à faire !

Monsieur.—Oh ! tu vas trop loin ; il est bien évident qu'une place louée pour voir la scène n'est pas dans une armoire.

Madame.—Ainsi, vous avez donné votre argent sans même demander à voir ces places pour vous assurer si les sièges en étaient plus ou moins meilleurs.

Monsieur.—Mais il n'est pas d'usage de demander à tâter les sièges.

Madame.—Pourquoi pas ? On tâte bien un poulet avant de l'acheter ; il devrait en être de même pour une place.

Monsieur.—Et puis, dans la journée, la plus profonde obscurité règne dans les salles.

Madame.—On exige une lanterne.

Monsieur.—Oh !

Madame.—Quoi ? oh ! J'ai l'air de réclamer une montagne ; vous n'allez pas me faire croire que, dans une ville comme Paris, il ne soit pas possible de trouver une lanterne. Mais, vous, le plus petit effort coûte trop à votre galanterie.

Monsieur, *pour détourner l'orage*.—Tu sais, ma bonne, que si quelques fleurs peuvent t'être agréable, je vais m'empresse de...

Madame.—Si vous aviez la plus petite préoccupation de ma santé, vous sauriez que les parfums me rendent malade.

Monsieur.—Pardon, je l'oubliais.

Madame.—Je n'avais pas attendu cet aveu pour en être persuadée. Car, depuis que nous sommes ici, un mari un peu prévenant, qui aurait senti combien notre voisine empoisonne le patchouli, qui me tourne le cœur, se fût empressé d'aller ouvrir la porte.

Monsieur.—Ma chère amie, je le ferais avec plaisir, mais la pièce est commencée : il faudrait faire lever tout le monde.

Madame.—Ainsi donc il faut que je tombe asphyxiée parce que le malheur me place à côté d'une voisine... peu fraîche.

Monsieur.—Chut ! si on entendait !

Madame.—Mais oui, je le répète, peu fraîche !

Monsieur.—Chut ! chut !

Madame.—Si elle était fraîche, aurait-elle besoin de s'inonder d'odeurs ! Je vous le demande.

Monsieur.—Je n'en sais rien.

Madame.—Vous n'avez même pas le bon sens de Toinette, notre cuisinière.

Monsieur.—Grand merci !

Madame.—Dame ! que fait-elle quand l'été lui donne à douter de la fraîcheur du poisson ? elle nous l'accommode à la provençale, à l'ail. Une odeur chasse l'autre. Vous voyez bien que ce n'est pas sans raison que cette dame se couvre d'odeurs.

Monsieur.—Ne vas-tu pas dire qu'elle est aussi à la provençale ?

Madame.—Je le préférerais ; l'ail entête moins que le patchouli.

Monsieur.—Oui, mais le patchouli est une odeur reçue dans tous les salons.

Madame.—Les salons n'en sont que plus à plaindre. Ah ! je comprends pourquoi le mari de cette dame prise du tabac par poignées ; car ce doit être son mari que ce grand sec qui est là avec sa bouche en cœur et sa main en pigeon vole.

Monsieur.—Il fait ce que nous devrions faire : il écoute attentivement la pièce.

Madame.—Avec ça quelle est amusante, cette pièce ! Je n'en comprends pas un mot.

Monsieur.—Si tu écoutais un peu, au lieu de tant parler.

Madame.—Alors on ne peut plus ouvrir la bouche ?

Monsieur.—Je ne veux pas dire cela, mais il est d'usage, la toile levée, d'écouter les artistes, cela aide beaucoup à comprendre l'intrigue, m'a-t-on dit.

Madame.—Elle est jolie votre intrigue ! une comtesse qui reçoit le premier venu. Allons, bon ! les voilà qui se mettent à chanter quand elle le reconduit.

Monsieur.—C'est ce qu'on appelle une sortie.

Madame.—Est-ce qu'il est d'habitude de chanter à la ville chaque fois qu'on passe d'une pièce dans une autre ? Et ils ont dit dans le commencement qu'il y a un notaire à l'étage en dessous. Eh bien ! en voilà un qui doit avoir une étude bien tranquille, si la comtesse se met à chanter chaque fois qu'elle reconduit un visiteur ! Pour peu que ses domestiques en fassent autant, cela doit bien réjouir le notaire, il a de la patience, le pauvre homme.

Monsieur.—Si tu t'arrêtes à des minuties, le théâtre n'est plus possible.

Madame.—Ah ! vous appelez cela des minuties ? Du reste, je n'en suis pas étonnée. Pour vous, la décence est chose inconnue. Je suis même surprise que vous n'ayez pas encore quitté votre place pour aller aussi rôdailier chez la comtesse. Vous cherchez, sans doute, un prétexte en ce moment même ?

Monsieur.—Tu es folle.

Madame.—Voilà plus de dix minutes que je m'attends à vous entendre me dire que vous avez un rendez-vous chez le notaire d'en dessous.

Monsieur.—Voyons, observe-toi, on nous regarde ; tu oublies que nous sommes au théâtre.

Madame.—Ah ! je m'étonnais ce matin de votre incroyable prodigalité d'aller dépenser seize francs pour me procurer un plaisir ; je comprends maintenant votre triple but : de me briser le corps, de m'empoisonner par le patchouli et de me pervertir le moral.

Monsieur, *bas*.—Je t'en supplie, tais-toi.

Madame.—Je ne resterai pas un instant de plus. Je veux aller immédiatement réclamer nos seize francs. Ils déduiront un acte, s'ils en ont l'audace. Les théâtres devraient être payés comme les fiacres, à l'heure. On solderait en sortant ce qu'on aurait consommé, on ne serait pas ainsi obligé d'avaler toute la dose pour rentrer dans son argent. (*Regardant une dernière fois la scène.*) Tiens, ils embrassent tous la comtesse, quelle horreur.

Monsieur.—Mais puisqu'elle retrouve ses cinq frères perdus !

Madame.—Jamais on ne perd cinq frères d'un seul coup. Elle les appelle ses frères par un reste de pudeur.

Monsieur.—Si tu avais bien saisi l'intrigue, tu aurais compris que...

Madame.—Alors, je ne suis donc qu'une buse ?

Monsieur.—Je ne dis pas cela, mais...

Madame.—Je n'entendrai pas plus longtemps cette pièce. Je veux sortir.

Monsieur.—Attends le baisser du rideau.

Madame.—Jamais !

Monsieur.—Nous ne pouvons déranger tout le monde.

Madame.—Si vous refusez de faire faire place, je piétine sur les genoux du public.

Monsieur.—Un peu de patience.

Madame.—Oh ! les nerfs !

Elle tombe dans une attaque de nerfs.—Elle est emportée par son mari et par un voisin, officieux et inconnu, jusqu'à une voiture.

L'inconnu, *en quittant Duflost*.—Monsieur, si vous aviez besoin de mes bons soins pour votre dame, voici ma carte.

Duflost, *lisant*.—"BRAS DE FER, dompteur de bêtes féroces."

EUGÈNE CHAVETTE.

## L'HYGIÈNE POUR TOUS

### L'HABITATION

C'est une question bien importante que celle de l'hygiène de l'habitation. Nous passons bien, en moyenne, chez nous, dans notre appartement, ou dans les endroits que nous devons habiter par suite de nos occupations, les quatre cinquièmes de notre existence. Il est facile de conclure de là que, si les conditions hygiéniques sont mauvaises, notre santé doit en éprouver un funeste contre-coup, qu'elle doit en subir les tristes conséquences. En effet, les personnes qui habitent des logements insalubres sont sujettes à la scrofule, aux tubercules, aux rhumatismes et à toutes les maladies épidémiques : choléra, fièvre typhoïde, picotte, etc., etc.

Nous croyons donc utile de donner ici quelques conseils sur l'hygiène de l'habitation. Et tout d'abord il ne faut pas habiter une maison nouvellement construite ; les murs sont trop humides et les plâtres et les cloisons sont tellement gorgés d'eau, qu'on ne tarde pas à être atteint de douleurs rhumatismales plus ou moins intenses, dont il est bien difficile de se débarrasser dans la suite.

Ce n'est que lorsque la maison est construite au moins depuis un an qu'on peut l'habiter sans s'exposer à contracter des maladies. Les sous-sols et les rez-de-chaussée sont aussi généralement humides ; il est donc nécessaire d'y habiter le moins possible. En tout cas, on ne doit jamais y coucher.

Autant que possible, il faut que l'appartement soit grand, aéré, exposé au soleil. Là où entrent le soleil et la lumière entre aussi la santé.

Les premier, deuxième et troisième étages doivent être choisis de préférence. Dans les mansardes, il fait trop froid l'hiver et trop chaud l'été. Il vaut cependant mieux coucher dans une mansarde qu'au rez-de-chaussée.

Un appartement est d'autant plus salubre qu'il est plus propre. Il faut donc balayer très souvent les pièces que l'on habite. La chambre à coucher qui est la pièce la plus importante de l'appartement, et qui, par conséquent, devait être la plus vaste, la plus aérée, la mieux exposée, doit avoir une cheminée, ou, au moins, une porte toujours ouverte. Il est préférable qu'il n'y ait pas de tapis. Une descente de lit est suffisante. Le parquet ciré résiste mieux à l'imprégnation des miasmes. Il ne faut jamais se coucher avec du feu dans sa chambre, quoique la cheminée tire bien. Enfin, il est tout naturel qu'on n'y garde pas des animaux. Ceux-ci, en effet, ne se contentent pas d'absorber une partie de l'air respirable, du bon air, ils en exhale aussi du mauvais.

Le nombre des lits doit être proportionné à l'espace de la chambre. Que chaque individu ait en moyenne quatorze mètres cubes d'air. Tous les matins, la chambre à coucher doit être grandement aérée, et pour cela il faut ouvrir les portes et les fenêtres, pendant que les draps et les matelas sont secoués et exposés à l'air.

Il serait à désirer que tous les murs de l'appartement fussent peints à l'huile ; on pourrait ainsi les laver de temps en temps pour enlever les couches de matières organiques qui s'y déposent. Si les murs sont simplement peints à la chaux, il faut qu'on les gratte tous les ans ou au moins tous les deux ans, et qu'on applique ensuite une nouvelle couche de peinture. S'ils sont recouverts de papier et qu'on ait besoin de le renouveler, il faut avoir soin de bien enlever l'ancien et de boucher tous les trous avant de remettre le nouveau. La température moyenne que l'on doit avoir dans son appartement pendant l'hiver est de 14 à 18 degrés centigrades. Les individus qui ont une constitution faible, le tempérament lymphatique, les enfants, les vieillards, les convalescents ont besoin d'une chaleur artificielle plus élevée. Il en est de même des personnes qui ont une profession sédentaire, ou qui séjournent longtemps dans un même local sans faire de l'exercice.

Une chaleur insuffisante donne lieu aux bronchites aiguës et chroniques, aux pneumonies, aux rhumatismes, etc.

DR H. VIGOUROUX.

### DÉMÉNAGEMENT

Les bureaux et ateliers du MONDE ILLUSTRÉ ont été transférés au numéro 40 Place Jacques Cartier.